



Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille d'actifs, qui regroupe une puissance totale de 20 400 mégawatts (« MW »), une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 59 000 gigawattheures (« GWh ») et un portefeuille de projets de développement de plus de 31 000 MW, nous permet de nous tailler une place parmi les plus importantes sociétés ouvertes d'énergie renouvelable au monde. Nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 juin 2021 :

	Réseaux hydro-graphiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT ¹ (GWh)	Capacité d'accumulation (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	31	141	3 168	13 503	2 543
Canada	18	29	1 098	3 656	1 261
	49	170	4 266	17 159	3 804
Colombie	7	8	2 772	14 755	3 703
Brésil	27	44	946	4 924	—
	83	222	7 984	36 838	7 507
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ^{3, 4}	—	30	2 920	8 674	—
Canada	—	4	483	1 437	—
	—	34	3 403	10 111	—
Europe	—	39	932	2 067	—
Brésil	—	19	457	1 950	—
Asie	—	9	660	1 650	—
	—	101	5 452	15 778	—
Énergie solaire – Services publics⁵					
	—	84	2 177	4 606	—
Transition énergétique					
Production décentralisée ⁶	—	5 526	1 372	1 820	—
Accumulation et divers ⁷	2	11	3 392	—	5 220
	2	5 537	4 764	1 820	5 220
	85	5 944	20 377	59 042	12 727

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2021, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend une centrale de stockage à batteries en Amérique du Nord (20 MW).

³⁾ Comprend quatre centrales solaires (391 MW) aux États-Unis qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

⁴⁾ Comprend une centrale de stockage à batteries en Amérique du Nord (10 MW).

⁵⁾ Comprend trois centrales d'énergie solaire (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

⁶⁾ Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

⁷⁾ Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (600 MW) et en Europe (2 088 MW), quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), une centrale de cogénération en Colombie (300 MW), deux centrales de cogénération en Amérique du Nord (105 MW) et deux centrales de cogénération en Europe (124 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2021 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	3 794	3 918	2 525	3 266	13 503
Canada.....	841	1 064	873	878	3 656
	<u>4 635</u>	<u>4 982</u>	<u>3 398</u>	<u>4 144</u>	<u>17 159</u>
Colombie.....	3 376	3 681	3 567	4 131	14 755
Brésil.....	1 215	1 228	1 241	1 240	4 924
	<u>9 226</u>	<u>9 891</u>	<u>8 206</u>	<u>9 515</u>	<u>36 838</u>
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	2 236	2 442	1 882	2 114	8 674
Canada.....	400	345	273	419	1 437
	<u>2 636</u>	<u>2 787</u>	<u>2 155</u>	<u>2 533</u>	<u>10 111</u>
Europe.....	626	456	399	586	2 067
Brésil.....	371	494	606	479	1 950
Asie.....	368	439	454	389	1 650
	<u>4 001</u>	<u>4 176</u>	<u>3 614</u>	<u>3 987</u>	<u>15 778</u>
Énergie solaire – Services publics ³	966	1 340	1 403	897	4 606
Transition énergétique	359	560	547	354	1 820
Total.....	<u>14 552</u>	<u>15 967</u>	<u>13 770</u>	<u>14 753</u>	<u>59 042</u>

¹⁾ La MLT est calculée sur une base consolidée, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour notre secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend quatre centrales éoliennes (391 MW) aux États-Unis qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

³⁾ Comprend trois centrales solaires (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2021 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	2 614	2 805	1 819	2 293	9 531
Canada.....	619	775	624	619	2 637
	3 233	3 580	2 443	2 912	12 168
Colombie	813	887	859	995	3 554
Brésil.....	988	998	1 009	1 009	4 004
	5 034	5 465	4 311	4 916	19 726
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	1 060	1 118	860	1 011	4 049
Canada.....	376	328	261	394	1 359
	1 436	1 446	1 121	1 405	5 408
Europe.....	287	217	179	259	942
Brésil.....	126	168	210	165	669
Asie.....	99	118	121	104	442
	1 948	1 949	1 631	1 933	7 461
Énergie solaire – Services publics³	373	620	650	334	1 977
Transition énergétique	172	271	263	169	875
Total.....	7 527	8 305	6 855	7 352	30 039

¹⁾ La MLT est calculée au prorata et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour notre secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend quatre centrales éoliennes (391 MW) aux États-Unis qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

³⁾ Comprend trois centrales solaires (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse (www.sedar.com).

Lettre aux porteurs de parts

Les énergies renouvelables ont le vent dans les voiles. En effet, les parties prenantes du monde entier sont de plus en plus axées sur l'impératif de décarbonation, ce qui entraîne une hausse de la demande liée à l'énergie verte et à d'autres solutions propres. Il ne faut donc pas s'étonner si les possibilités d'investissement et l'infusion de capitaux dans le secteur sont à la hausse. Nous sommes l'une des rares sociétés d'envergure affichant une feuille de route éprouvée et disposant de capacités à l'échelle mondiale qui nous permettent de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises dans le but d'atteindre leurs objectifs de décarbonation. Pour cette raison, l'avenir s'annonce des plus prometteurs.

Malgré la concurrence, nous avons continué à dégager d'excellents rendements dans la conjoncture actuelle. Nous avons gardé le cap sur les occasions permettant de miser sur notre portée mondiale, sur notre expertise en matière d'exploitation et de développement et sur notre accès à des capitaux importants. Dans la foulée de cette évolution sectorielle toujours plus rapide, nous avons vu se multiplier le nombre de possibilités à grande échelle et à valeur ajoutée qui sont favorables aux investisseurs grâce à nos capacités.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Fonds provenant des activités de 268 millions \$, ou de 0,42 \$ par part, soit une augmentation de 23 % par part sur une base normalisée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce au bon rendement de nos actifs dont la disponibilité est élevée ainsi qu'à la croissance découlant des nouvelles acquisitions et de la mise en service de projets de développement.
- Conclusion de 28 conventions visant la production d'environ 800 gigawattheures à partir d'énergie renouvelable avec des acheteurs institutionnels exerçant leurs activités dans l'ensemble des principaux secteurs. Poursuite de notre lancée sur le plan de la négociation de contrats, ce qui illustre bien notre leadership en ce qui a trait aux tendances du secteur qui évoluent rapidement.
- Poursuite de la construction d'actifs d'environ 7 500 mégawatts en projets de développement, obtention de permis pour des projets au stade avancé et ajout d'environ 4 000 mégawatts à notre portefeuille mondial de projets de développement, qui avoisine maintenant les 31 000 mégawatts.
- Investissement ou entente d'investissement de capitaux propres de 1,9 milliard \$ (montant net d'environ 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions depuis le début de l'exercice.
- Bilan qui demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 3,3 milliards \$ et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.
- Depuis le début de l'exercice, mobilisation de plus de 1,3 milliard \$ (montant net de plus de 650 millions \$ pour Énergie Brookfield) tirés des mesures de recyclage d'actifs et d'activités de financement additionnel stratégique.

Le point sur les initiatives de croissance

Alors que les placements dans les énergies renouvelables et la décarbonation se multiplient, notre approche pour croître sera toujours axée sur les possibilités qui nous permettront d'exploiter nos points forts, soit celles propices à la création de valeur et à l'utilisation de nos capacités d'exploitation pour accroître les flux de trésorerie. C'est selon cette démarche que nous avons conclu plusieurs ententes et réalisé nos transactions.

En juin, nous avons amorcé le rééquipement du parc éolien Shepherds Flat d'une puissance de 845 mégawatts, projet entièrement visé par contrat dont nous avons fait l'acquisition plus tôt cette année. Situé aux États-Unis, il présente l'un des plus grands projets de rééquipement au monde. Nous remplacerons les pièces de l'éolienne par des rotors plus longs et du matériel plus efficace, tout en conservant le reste de l'infrastructure. Cette initiative devrait permettre d'augmenter la production d'environ 25 %, soit une hausse de l'énergie propre produite d'environ 400 gigawattheures par année, en

prolongeant considérablement la durée de vie utile de l'actif. De plus, comme il n'en coûte qu'une fraction du prix par rapport à un nouveau projet de nature semblable et que la génération améliorée est en mesure de soutenir une structure de capital plus robuste, le rééquipement ne requiert aucun investissement en capital supplémentaire de notre part, générant des rendements attrayants allant du milieu au haut de la première fourchette à deux chiffres.

Cet exemple illustre bien comment nous tirons parti de nos avantages concurrentiels dans le contexte de marché actuel. D'ici l'achèvement du projet vers la fin de 2022, un total de 320 éoliennes devraient avoir été modernisées avec des rotors allant jusqu'à près de 130 mètres et de l'équipement à la fine pointe de la technologie, alors que nous continuons à fournir de l'électricité et à percevoir des produits conformément à la convention d'achat d'électricité. Pour ce faire, nous devons allier nos capacités d'exploitation à notre position de chef de file mondial en plateformes d'énergie renouvelable. Nous consolidons nos relations existantes avec des fournisseurs d'équipement, des partenaires financiers et des acheteurs afin de réduire considérablement les risques liés au projet.

Comptant une capacité éolienne estimative de 200 gigawatts qui atteindra 15 ans au cours des cinq prochaines années, le marché mondial du rééquipement est vaste, Shepherds Flat n'étant pas la seule occasion ni le seul segment où nous continuons de faire croître notre entreprise à des rendements attrayants. Compte tenu de notre portée et de nos capacités d'exploitation mondiales, nous comptons profiter d'occasions d'envergure pour rééquiper d'autres installations, tant au sein de notre portefeuille actuel que dans ceux que nous acquerrons, et ainsi fournir des rendements intéressants à nos investisseurs.

Au cours du trimestre, nous avons conclu une entente stratégique de collaboration avec Amazon visant à développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable assortis de conventions d'achat d'électricité et à travailler ensemble dans le cadre d'autres occasions liées à l'énergie verte qui pourraient se présenter. Cette entente, conclue avec le plus important acheteur d'énergie renouvelable au monde, mettra à profit nos capacités d'exploitation étendues et nos équipes sur le terrain en Amérique du Nord, en Europe, au Brésil et en Asie afin de soutenir la construction de projets faisant partie de notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale d'une puissance de 31 000 mégawatts. Nous sommes enthousiastes à l'idée de collaborer avec Amazon et de les aider à atteindre leurs objectifs climatiques et de faire la transition des réseaux d'électricité mondiaux vers de l'énergie plus verte.

Nous avons également conclu une entente avec Trane Technologies, société d'innovation climatique mondiale, pour collaborer dans le but d'offrir des services de décarbonation aux clients commerciaux et industriels ainsi qu'à ceux du secteur public, notamment la modernisation efficace écoénergétique et l'amélioration des infrastructures énergétiques de bâtiments au moyen d'énergie solaire décentralisée, d'accumulation d'énergie et d'autres types de production d'électricité en Amérique du Nord. Cette entente met à profit nos activités de production décentralisée de premier plan aux États-Unis et la vaste expérience technique et écoénergétique de Trane en matière d'ingénierie, de construction et de développement de projets afin de générer et de mettre en place des occasions de servir de nouveaux clients. Les solutions de décarbonation innovatrices offertes aideront les clients à atteindre leurs cibles de développement durable, tout en réduisant les coûts d'exploitation grâce à l'amélioration des infrastructures énergétiques essentielles et l'installation d'énergies renouvelables sur place.

Nous avons fait progresser considérablement nos activités de développement dans notre entreprise d'énergie renouvelable en Pologne. Nous avons conclu un contrat d'une durée de 25 ans visant à soutenir la construction de projets en mer d'une puissance de près de 1,5 gigawatt à un prix très attrayant qui continue de grimper en raison de l'inflation, sans toutefois présenter de risque de corrélation ou de compression. Comme nous l'avons mentionné auparavant, nous sommes d'avis que ces contrats sont les plus attrayants du secteur de l'énergie en mer à l'échelle mondiale. Nous sommes maintenant axés sur la mise en œuvre des activités de construction, ayant pour objectif la mise en service des centrales à partir de 2025. En outre, nous sommes en bonne position pour la mise en service de notre portefeuille d'énergie éolienne terrestre en développement d'une puissance de 200 mégawatts d'ici l'an prochain et nous faisons progresser les possibilités d'accroître notre empreinte énergétique éolienne et solaire terrestre dans le pays. Afin de financer ces activités de croissance, les actionnaires ont approuvé l'augmentation du capital requis au cours des deux prochaines années, ce qui nous permet d'investir un montant additionnel de 150 millions € (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield) et d'augmenter notre participation dans l'entreprise à 40 %.

Au Brésil, nos projets de construction continuent à progresser dans le respect des budgets et des échéanciers à l'échelle de notre portefeuille de projets solaires en construction d'une puissance de près de 2 gigawatts. Nous avons récemment achevé la construction d'un projet d'une puissance d'environ 300 mégawatts en avance et en deçà du budget. Notre plateforme de prestation de services et nos

capacités de développement à l'échelle mondiale placent bien notre entreprise pour la mise en service, en 2022, d'autres projets entièrement sous contrat d'une puissance d'environ 900 mégawatts.

En plus de la participation dans le China Renewable Energy Fund d'Apple, qui a été constitué par Apple et ses fournisseurs pour faire progresser leur transition collective vers la carboneutralité au pays, nous avons convenu de faire l'acquisition d'une participation de 55 % dans un portefeuille d'actifs éoliens de qualité supérieure en Chine d'une puissance de 213 mégawatts dont la production est visée par contrat, en contrepartie d'environ 60 millions \$ (montant net de 15 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette transaction nous permet de continuer d'étendre et de diversifier notre plateforme en Chine, ce qui nous ouvre la voie pour continuer à accroître prudemment nos capacités à l'échelle du pays. L'acquisition devrait clôturer au cours du troisième trimestre.

Nous avons convenu d'investir 130 millions \$ (montant net de 35 millions \$ pour Énergie Brookfield) en Inde, pour un total de 900 mégawatts de puissance par suite de deux transactions. La première transaction a été conclue avec un promoteur local de projets d'énergie solaire à qui nous avons acheté des actifs en 2019. Nous ferons l'acquisition d'un projet d'énergie solaire prêt à construire entièrement visé par contrat d'une puissance de 450 mégawatts. Cette occasion s'ajoute au développement d'un portefeuille de projets d'une puissance de 1,7 gigawatt que nous réalisons en coentreprise avec le promoteur local, dans le cadre de laquelle celui-ci est responsable des activités de développement, tandis que nous aurons l'option d'acquérir les projets lorsqu'ils auront obtenu tous les permis et seront prêts à construire. La deuxième transaction a été conclue avec un important promoteur de projets d'énergie solaire indien qui était un des emprunteurs sous-jacents dans un portefeuille de prêts que nous avons acquis vers la fin de 2020. Ce placement nous autorise à acquérir un projet d'énergie solaire entièrement visé par contrat d'une puissance de 450 mégawatts un an après la mise en service, lorsque la quasi-totalité des risques aura été éliminée.

Brookfield Renewable Corporation (BEPC)

Douze mois se sont écoulés depuis la création de l'entité constituée en société Brookfield Renewable Corporation (BEPC). Au cours de cette période, nous avons atteint bon nombre des objectifs que nous nous étions fixés au moment de son lancement, comme le recrutement de près de 250 nouveaux investisseurs institutionnels et l'ajout des titres de BEPC à de nombreux indices, comme le Russell 1000, le MSCI Canada et l'indice S&P Global Clean Energy. Nous avons utilisé les actions de BEPC à titre de contrepartie dans le cadre de la privatisation de TerraForm Power et accru d'environ 300 % le flottant depuis le lancement. Nous sommes très heureux de la réaction positive du marché. Nous entrevoyons que BEPC continuera d'offrir aux investisseurs un autre accès à notre portefeuille qui fait figure de proue à l'échelle mondiale, regroupant des actifs d'énergie renouvelable et des actifs de décarbonation de sorte à élargir notre bassin d'investisseurs et à augmenter la liquidité de nos titres.

Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 268 millions \$, ou 0,42 \$ par part, nos activités ayant tiré avantage des récentes acquisitions, de la grande disponibilité des actifs et des initiatives d'amélioration des marges. Sur une base normalisée, notre résultat par part a augmenté de 23 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités générés par notre secteur hydroélectricité se sont établis à 154 millions \$. Bien que la production pour le trimestre ait été inférieure à la moyenne à long terme, le portefeuille continue de présenter des flux de trésorerie solides étant donné la diversification accrue des actifs et du profil des contrats. Comme nous l'avons déjà souligné par le passé, nous nous attendons au caractère cyclique des ressources, mais celui-ci n'a aucune influence sur la façon dont nous gérons notre entreprise. Atténuer de plus en plus le risque d'exposition à une seule ressource ou contrepartie ou à un seul marché demeure notre priorité absolue, et nous y arrivons en poursuivant activement la diversification de nos activités et en concluant des contrats tout en gérant prudemment les actifs. Les contrats qui valorisent le caractère unique en son genre de notre parc d'actifs en tant que producteur d'électricité propre sur commande et de services auxiliaires soutiennent encore davantage notre portefeuille contre les inévitables variations.

Le Brésil a connu une saison des pluies en deçà de la normale, tout particulièrement dans la région du sud-est du pays où le niveau des réservoirs a été bien inférieur à la moyenne à long terme. Par conséquent, les prix au comptant ont augmenté de façon marquée, l'exploitant du réseau ayant dû faire appel à une production thermique plus coûteuse, et il existe un risque modéré de rationnement de l'énergie. Notre portefeuille est bien placé dans ce contexte. Le risque de ne pas pouvoir respecter nos obligations de livraison d'électricité pour le reste de l'année et en 2022 étant faible ou inexistant, nous

pourrions donc obtenir de très bons prix à l'égard de contrats que nous avons conclus visant l'année prochaine.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 178 millions \$, grâce aux produits stables tirés des actifs de ces secteurs, à la diversification de notre parc d'actifs et aux flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. En outre, pour tirer avantage du contexte de la vigueur des prix au Brésil, nous avons utilisé un mécanisme prévu par la réglementation permettant de soustraire la production de 2022, d'un projet d'énergie solaire d'une puissance d'environ 300 mégawatts, prévue aux contrats. Parallèlement, nous avons conclu de nouveaux contrats visant cette production dans un contexte de libre marché au double de ce qui est prévu dans le cadre de conventions d'achat d'électricité, tirant ainsi de ce projet des produits additionnels de 135 millions R\$ (27 millions \$ US).

Pour le trimestre, les fonds provenant des activités de notre secteur transition énergétique se sont élevés à 44 millions \$, notre portefeuille continuant à croître alors que nous aidons nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et leur fournissons des services auxiliaires essentiels permettant de stabiliser les réseaux ainsi qu'une capacité supplémentaire pour pallier l'intermittence croissante des réseaux d'électricité plus écologiques.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure solide. Nos liquidités disponibles s'élèvent à environ 3,3 milliards \$, notre bilan de première qualité ne comprend aucune échéance importante à très court terme et approximativement 90 % de nos financements sont sans recours envers Énergie Brookfield. Dernièrement, Fitch a commencé à couvrir nos activités, nous accordant une note de crédit de BBB+, ce qui est conforme à la note que S&P nous accorde déjà.

Au cours du trimestre, nous avons continué à tirer parti du contexte de faibles taux d'intérêt pour réaliser des financements et des financements additionnels de première qualité totalisant près de 1,5 milliard \$ pour l'ensemble de l'entreprise. Nous avons également poursuivi la mise en œuvre de plusieurs initiatives afin de soutenir encore plus nos liquidités et notre croissance. Tout récemment, nous avons mobilisé des produits sur les titres de capitaux propres de plus de 850 millions \$ (un montant d'environ 410 millions \$ pour Énergie Brookfield) découlant des mesures de recyclage de capitaux. À long terme, nous nous attendons à continuer de générer des produits substantiels tirés de financements additionnels stratégiques et de mesures de recyclage de capitaux, ainsi nous ne dépendons pas de l'accès au marché financier pour financer la croissance de notre entreprise.

Perspectives

À plus long terme, nous continuons de nous concentrer sur la croissance de nos activités et sur la réalisation de nos priorités opérationnelles de première importance, notamment le maintien d'un bilan solide, la préservation de l'accès à diverses sources de capitaux et l'augmentation de la valeur grâce à l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille existant.

Nous demeurons déterminés à aider nos clients à atteindre leurs objectifs de décarbonation tout en dégagant un solide rendement total à long terme de 12 % à 15 % pour nos investisseurs.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Connor Teskey
Le 5 août 2021

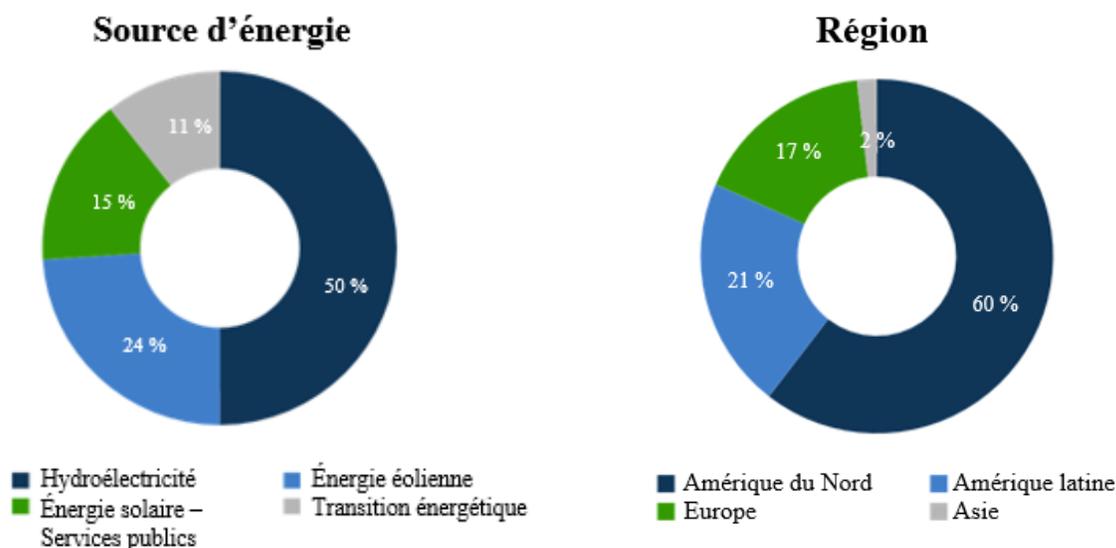
NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable diversifiés employant différentes technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, puis à les mettre en valeur, à financer ces acquisitions à long terme et à faible risque grâce à du financement de première qualité selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur.

Une des plus importantes sociétés ouvertes au monde axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis plus de 20 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous détenons un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actifs dédiés aux énergies renouvelables reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 3 000 exploitants chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs de production d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentreprises ou d'autres ententes. Notre portefeuille regroupe une puissance installée d'environ 20 400 MW largement répartie sur quatre continents, compte un portefeuille de projets de développement de plus de 31 000 MW et table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 30 000 GWh.

Les graphiques ci-après présentent les produits au prorata¹.



1) Les chiffres sont fondés sur les produits normalisés des douze derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Aider à l'accélération de la décarbonation des réseaux électriques. Les changements climatiques sont parmi les enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la prospérité économique et sociale. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonisée. Nous croyons que notre entreprise est bien positionnée pour offrir des solutions favorisant les placements soutenant la décarbonation. Grâce à notre envergure et à notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement, nous sommes en mesure de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises dans le but de rendre les réseaux d'électricité plus verts à l'échelle mondiale.

Flux de trésorerie stables, diversifiés et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite. Nous comptons maintenir des flux de trésorerie hautement stables et prévisibles, provenant d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vend de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties solvables. Environ 85 % de notre production au prorata de 2021 est visée par des contrats conclus avec contreparties de grande qualité, entre autres des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou de sociétés affiliées de Brookfield. Nos conventions d'achat d'électricité ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 14 ans, au prorata, ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle économique. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est de 7 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée respectivement d'environ 13 ans et 10 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est assorti d'un taux fixe, et seulement 3 % de notre dette en Amérique du Nord et en Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2021, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 3,3 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

La meilleure expertise en matière d'exploitation qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 3 000 exécutants et plus de 140 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expertise en matière d'exploitation et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans et se compose d'importantes capacités en ce qui a trait à l'exploitation, au développement et à la commercialisation de l'électricité.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie. Nous nous concentrons à stimuler la croissance des flux de trésorerie des activités en cours, entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, y compris l'inclusion dans nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement exclusifs d'une puissance de plus de 31 000 MW qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptions pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise cherche à tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions intéressantes qui se présentent. Nous avons recours à une stratégie à contre-courant; notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Depuis 2016, nous avons déployé des capitaux propres d'environ 6 milliards \$ qui ont été soit investis dans les actifs ci-après, soit employés pour faire l'acquisition ou la mise en service de ceux-ci : des centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires et d'accumulation d'une puissance totale d'environ 15 100 MW. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, l'acquisition et le développement d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield et continuerons de le faire à l'avenir.

Profil de distribution attrayant. Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables assurant un profil de distribution durable. Nous ciblons une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année.

Rapport de gestion

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2021

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 a été préparé en date du 5 août 2021. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS avec les mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>) ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et celui de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Faits saillants du deuxième trimestre de 2021	13	Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	16	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	36
Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	18	Actions et parts en circulation	37
Résumé des états consolidés de la situation financière	18	Dividendes et distributions	38
Transactions entre parties liées	19	Obligations contractuelles	38
Capitaux propres	20	Informations financières supplémentaires relatives aux garants	39
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	22	Accords hors état de la situation financière	39
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	22	Partie 6 – Principales informations trimestrielles	40
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	28	Sommaire des résultats trimestriels historiques	40
Profil des contrats	31	Résultats au prorata pour les semestres clos les 30 juin	41
Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	32	Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	42
Structure du capital et liquidités disponibles	32	Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	44
Emprunts	34	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	47
Dépenses d'investissement	35	Partie 9 – Mise en garde	51

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Information sur l'exploitation				
Puissance (MW).....	20 377	19 317	20 377	19 317
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	16 092	15 527	30 191	29 678
Production réelle.....	14 683	13 264	28 511	27 528
Production au prorata (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	8 356	7 309	15 958	14 026
Production réelle.....	7 013	6 552	14 388	13 716
Produits moyens (\$ par MWh).....	84	72	85	74

Informations financières choisies

Perte nette attribuable aux porteurs de parts.....	(63) \$	(42) \$	(196) \$	(22) \$
Résultat de base par part de société en commandite ¹	(0,13)	(0,11)	(0,37)	(0,10)
BAIIA ajusté consolidé ²	927	673	1 613	1 434
BAIIA ajusté au prorata ²	510	396	999	787
Fonds provenant des activités ²	268	232	510	449
Fonds provenant des activités par part ^{2, 3}	0,42	0,40	0,79	0,77
Distribution par part de société en commandite.....	0,30	0,29	0,61	0,58

¹ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 274,9 millions et 274,9 millions (respectivement 268,5 millions et 268,5 millions en 2020).

² Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 9 – Mise en garde ».

³ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à respectivement 645,6 millions et 645,5 millions (respectivement 583,8 millions et 583,7 millions en 2020), ce qui comprend nos parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi que les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Situation de trésorerie et sources de financement

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Liquidités disponibles.....	3 265 \$	3 270 \$
Ratio d'endettement – entreprise ¹	7 %	6 %
Ratio d'endettement – consolidé ¹	31 %	27 %
Emprunts sans recours d'Énergie Brookfield.....	89 %	88 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt variables au prorata ²	3 %	4 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	13 ans	14 ans
Taux d'intérêt moyen.....	3,9 %	3,9 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	10 ans	11 ans
Taux d'intérêt moyen.....	4,0 %	4,0 %

¹ Ajusté pour refléter le rachat de parts privilégiées de série 9 d'un montant de 200 millions \$ CA qui a été réalisé le 31 juillet 2021.

² Compte non tenu de l'exposition aux dettes à taux d'intérêt variables de 5 % (5 % en 2020) contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes plus élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 268 millions \$, ou 0,42 \$ par part, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant des initiatives de croissance interne et des acquisitions, y compris l'acquisition d'un parc éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW et notre participation accrue dans TerraForm Power;
- les prix réalisés plus élevés dans la plupart des marchés, grâce à l'indexation sur l'inflation et à nos initiatives de négociation de contrats, ainsi que le succès des initiatives liées à la commercialisation de l'énergie;
- le tout contrebalancé en partie par la diminution de la production, principalement celle de nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord.

Déduction faite de la charge d'amortissement et des charges sans effet de trésorerie non récurrentes, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 63 millions \$, ou 0,13 \$ par part de société en commandite, pour le trimestre clos le 30 juin 2021.

Nous avons maintenu notre attention sur le profil des contrats et nos relations étroites avec nos clients, ce qui nous a permis de réaliser au cours du dernier trimestre :

- la conclusion de 28 conventions visant la production d'environ 800 GWh à partir d'énergie renouvelable avec des acheteurs institutionnels exerçant leurs activités dans l'ensemble des principaux secteurs à l'échelle mondiale;
- la conclusion d'un contrat d'une durée de 25 ans visant à soutenir la construction de projets éoliens en mer d'une puissance de près de 1,5 GW réalisés dans le cadre de nos activités de production d'énergie renouvelable en Pologne.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre situation financière demeure solide étant donné notre excellent bilan :

- Notre situation de trésorerie demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 3,3 milliards \$ et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.
- La solidité de notre bilan a été reconfirmée par Fitch, qui nous a attribué une note de crédit initiale équivalente à BBB+.
- Nous avons tiré profit tant du contexte de faibles taux d'intérêt que de la nature à long terme de nos actifs en réalisant des financements et des financements additionnels de première qualité d'environ 1,5 milliard \$:
 - nous avons obtenu des financements sans recours totalisant 1,1 milliard \$ au cours du trimestre;
 - nous avons réalisé notre première émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 350 millions \$ à un taux fixe de 4,625 %.
- Jusqu'à maintenant, nous nous attendons à générer un produit de plus de 850 millions \$ (montant net de 410 millions \$ pour Énergie Brookfield) découlant des mesures de recyclage de capitaux, notamment la vente de portefeuilles éoliens arrivés à maturité situés en Irlande et aux États-Unis, ce qui représente un rendement global équivalant à environ le double du capital investi.

Croissance et développement

Alors que les occasions d'investir dans les énergies renouvelables et la décarbonation se multiplient, nous recherchons celles où nos avantages concurrentiels peuvent être utilisés, comme l'envergure de nos activités, notre présence mondiale et notre expertise en matière d'exploitation, y compris au cours du trimestre :

- La conclusion d'une entente avec Trane Technologies, société d'innovation climatique mondiale, dans le cadre de laquelle nous collaborerons dans le but d'offrir à l'échelle de l'Amérique du Nord des services de décarbonation aux clients commerciaux et industriels ainsi qu'à ceux du secteur public.
- Une entente stratégique de collaboration avec Amazon visant à développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable assortis de conventions d'achat d'électricité et à travailler ensemble dans le cadre d'autres occasions liées à l'énergie verte qui pourraient se présenter. Cette entente tirera profit de nos capacités d'exploitation étendues afin de soutenir la construction de projets de notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale d'une puissance de 31 000 MW.

De concert avec nos partenaires institutionnels, nous avons convenu d'investir environ 130 millions \$ (montant net de 35 millions \$ pour Énergie Brookfield), totalisant une puissance de 900 MW répartie entre deux projets solaires en Inde, une fois que les promoteurs locaux, avec lesquels nous avons une relation préexistante, auront réduit les risques considérablement.

Après la clôture du trimestre, avec nos partenaires institutionnels et dans le cadre de placements dans le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc., nous avons convenu de faire l'acquisition d'une participation de 55 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en Chine de qualité supérieure d'une puissance de 213 MW et dont la production est visée par contrats, en contrepartie de 60 millions \$ (montant net de 15 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Au cours du trimestre, nous avons continué de faire évoluer notre portefeuille de projets de développement :

- avec la mise en service de projets de développement d'une puissance de 30 MW et la poursuite de la construction de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage, d'énergie solaire photovoltaïque et d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance totale de 4 696 MW, notamment le début d'un projet de rééquipement d'un parc éolien en Oregon de 845 MW, lesquels devraient dégager des fonds provenant des activités annualisés totalisant environ 69 millions \$.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières de l'entreprise pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Production moyenne à long terme	16 092	15 527	30 191	29 678
Production réelle	14 683	13 264	28 511	27 528
Produits.....	1 019 \$	942 \$	2 039 \$	1 991 \$
Coûts d'exploitation directs	(307)	(310)	(698)	(636)
Coûts de service de gestion.....	(72)	(46)	(153)	(86)
Charge d'intérêts	(246)	(261)	(479)	(500)
Charge d'amortissement	(379)	(324)	(747)	(661)
Recouvrement (charge) d'impôt.....	(2)	15	15	(28)
Résultat net	110 \$	(10) \$	55 \$	79 \$
	Taux de change moyen de conversion en \$ US			
\$ CA	1,23	1,39	1,25	1,36
€	0,83	0,91	0,83	0,91
R\$	5,30	5,39	5,38	4,92
COP.....	3 690	3 846	3 622	3 689

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2021

Les produits totalisant 1 019 millions \$ représentent une augmentation de 77 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités. Les produits des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 85 millions \$ et 806 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 9 millions \$ et une réduction de la production de 74 GWh. Sur une base comparable et en monnaie locale, les produits ont accusé une diminution de 33 millions \$ du fait que l'avantage tiré de la hausse des produits réalisés par MWh dans la plupart des marchés, découlant principalement de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats a été plus que contrebalancé par une diminution de la production attribuable principalement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord.

La dévaluation du dollar américain par rapport à sa valeur pour la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une augmentation des produits de 34 millions \$ qui a été contrebalancée en partie par l'effet de change défavorable de 18 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts pour le trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 307 millions \$ représentent une diminution de 3 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société et des ventes d'actifs réalisées dernièrement, qui ont été contrebalancées en partie par les coûts supplémentaires entraînés par les centrales que nous avons récemment acquises et mises en service et les variations des cours de change mentionnées ci-dessus.

Les coûts de service de gestion totalisant 72 millions \$ représentent une augmentation de 26 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 246 millions \$, représente une diminution de 15 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens, contrebalancé en partie par les variations des cours de change mentionnées ci-dessus.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 379 millions \$, ce qui représente une hausse de 55 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités et les variations des cours de change.

Le résultat net s'est élevé à 110 millions \$, comparativement à une perte nette de 10 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux éléments susmentionnés et aux profits réalisés sur les ventes d'actifs conclues dernièrement.

Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2021

Les produits totalisant 2 039 millions \$ ont augmenté de 48 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 89 millions \$ et 814 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 19 millions \$ et une réduction de la production de 121 GWh. Sur une base comparable et en monnaie locale, les produits ont accusé une diminution de 57 millions \$ étant donné que l'avantage tiré de la hausse des produits réalisés moyens par MWh, découlant principalement de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats et des prix du marché plus élevés réalisés sur la production de nos actifs éoliens au Texas au cours de la tempête hivernale survenue au premier trimestre de 2021, dont l'apport s'est élevé à 52 millions \$, a été plus que contrebalancé par une diminution de la production attribuable principalement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord.

La dévaluation du dollar américain par rapport à sa valeur pour la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une augmentation des produits de 35 millions \$ qui a été partiellement contrebalancée par l'effet de change défavorable de 21 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts pour la période.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 618 millions \$, compte non tenu de l'incidence de la tempête hivernale survenue au Texas, représentent une diminution de 18 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société qui ont été contrebalancées en partie par les coûts supplémentaires engagés par suite des récentes acquisitions et mises en service de centrales et les variations des cours de change mentionnées ci-dessus.

Les coûts d'exploitation directs liés à la tempête hivernale survenue au Texas se sont élevés à 80 millions \$, lesquels tiennent compte du coût d'acquisition d'énergie engagé afin de respecter nos obligations contractuelles associées à nos actifs éoliens qui ne produisaient pas pendant la période en raison des conditions glaciales, déduction faite des activités de couverture. L'incidence consolidée globale de la tempête hivernale au Texas, déduction faite des produits de 52 millions \$ mentionnés ci-dessus, a représenté une perte de 28 millions \$, dont la quote-part d'Énergie Brookfield est négligeable.

Les coûts de service de gestion totalisant 153 millions \$ représentent une augmentation de 67 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 479 millions \$, représente une diminution de 21 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens, le tout en partie contrebalancé par la croissance de nos activités et les variations des cours de change mentionnées ci-dessus.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 747 millions \$, ce qui représente une hausse de 86 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités et les variations des cours de change.

Le résultat net s'est élevé à 55 millions \$, comparativement à 79 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux éléments susmentionnés et aux profits réalisés sur les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs détenus en vue de la vente	854 \$	57 \$
Actifs courants	2 989	1 742
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	979	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur	44 646	44 590
Total de l'actif	51 121	49 722
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	407	14
Emprunts de la société mère	2 191	2 135
Emprunts sans recours	17 186	15 947
Passifs d'impôt différé	5 149	5 515
Total du passif et des capitaux propres	51 121	49 722
	Taux de change de conversion au comptant en \$ US	
\$ CA	1,24	1,27
€	0,84	0,82
R\$	5,00	5,20
COP	3 757	3 432

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente se chiffraient à 854 millions \$ au 30 juin 2021, par rapport à 57 millions \$ au 31 décembre 2020. L'augmentation est entièrement attribuable au classement d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW comme actif détenu en vue de la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 44,7 milliards \$ au 30 juin 2021, contre 44,6 milliards \$ au 31 décembre 2020. L'augmentation de 0,1 milliard \$ est principalement attribuable à l'acquisition d'un portefeuille éolien d'une puissance de 845 MW ainsi qu'à l'acquisition d'une plateforme de production décentralisée regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW et des actifs en développement d'une puissance de plus de 700 MW aux États-Unis, ainsi qu'à nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité et à nos dépenses d'investissement de maintien, tous ces facteurs ayant mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 2,9 milliards \$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la vente d'un portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW et d'un portefeuille éolien de projets de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW, ce qui a entraîné une diminution de 0,6 milliard \$ des immobilisations corporelles, par l'effet de change découlant de la dévaluation du dollars américain de 0,5 milliard \$ et par la charge d'amortissement associée aux immobilisations corporelles de 0,7 milliard \$. Au cours du premier trimestre, nous avons transféré des immobilisations corporelles d'une valeur de 1,0 milliard \$ dans les actifs détenus en vue de la vente en lien avec la vente d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité à long terme à l'échelle des centrales hydroélectriques d'Énergie Brookfield situées à New York.

Au moment de la création d'Énergie Brookfield, en 2011, Brookfield a transféré certains projets en développement à Énergie Brookfield sans contrepartie initiale, mais a le droit de recevoir une contrepartie variable sur les activités commerciales ou la vente de ces projets.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield, en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Asie. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des investisseurs institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Debt Fund et au Brookfield Global Transition Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, de concert avec ses investisseurs institutionnels, a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2021, le taux d'intérêt applicable aux montants empruntés correspondant au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Des fonds de 545 millions \$ avaient été placés en dépôt auprès d'Énergie Brookfield au 30 juin 2021 (325 millions \$ en 2020). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 s'est établie respectivement à néant et 1 million \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2020).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 19, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	22 \$	85 \$	83 \$	181 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	(2) \$	— \$	(4) \$	— \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(5)	(1)	(5)	(1)
Services d'assurance ¹	—	(8)	—	(14)
	(7) \$	(9) \$	(9) \$	(15) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts.....	— \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats	(4)	(4)	(9)	(8)
	(4) \$	(4) \$	(10) \$	(9) \$
Coûts de service de gestion.....	(72) \$	(46) \$	(153) \$	(86) \$

1) Les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. Depuis 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 se sont établis à moins de 1 million \$.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 juin 2021, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2000 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 20 millions \$ et 40 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021 (respectivement 15 millions \$ et 31 millions \$ en 2020).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée en 2021 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Billets subordonnés perpétuels

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 350 millions \$ à un taux fixe de 4,625 %. Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état de la situation financière consolidé d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a comptabilisé des intérêts de 3 millions \$ engagés sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021. Les intérêts payés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 30 juin 2021, la valeur comptable des billets subordonnés perpétuels était de 340 millions \$ (néant en 2020), déduction faite des coûts de transaction.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2021, aucune des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée par Énergie Brookfield.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 9 en circulation pour 200 millions \$ CA ou 25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts privilégiées en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de ses parts privilégiées. Les porteurs de parts privilégiées peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part privilégiée n'a été rachetée en 2021 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables

Au 30 juin 2021, Brookfield Asset Management détenait directement et indirectement 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, soit une participation d'environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (soit l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC en circulation). La participation restante d'environ 52 % est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, Énergie Brookfield a émis respectivement 51 857 et 93 667 parts de société en commandite (respectivement 45 687 et 104 454 parts de société en commandite en 2020) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 3 millions \$ en 2020).

Les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021 respectivement 6 033 et 9 642 actions échangeables de BEPC contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a effectué une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à concurrence de 13 740 072 parts de société en commandite et 8 609 220 actions échangeables de BEPC, soit environ 5 % de chacune des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC émises et en circulation. L'offre vient à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2021 et 2020.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	2 450	3 476	3 580	3 580	190 \$	217 \$	128 \$	165 \$	90 \$	137 \$	(16) \$	7 \$
Brésil	1 112	924	998	998	45	39	33	35	31	29	4	9
Colombie	972	532	887	870	51	45	42	25	33	19	20	11
	4 534	4 932	5 465	5 448	286	301	203	225	154	185	8	27
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	1 061	765	1 446	938	86	56	79	45	54	31	(32)	(7)
Europe	228	140	272	175	29	15	67	13	63	11	31	(9)
Brésil	141	142	168	168	7	7	6	6	4	5	—	—
Asie.....	129	110	117	118	9	7	6	6	4	4	1	2
	1 559	1 157	2 003	1 399	131	85	158	70	125	51	—	(14)
Énergie solaire	538	285	620	366	102	44	81	45	53	29	13	(10)
Transition énergétique¹	382	178	268	96	78	36	58	34	44	27	10	10
Siège social	—	—	—	—	—	—	10	22	(108)	(60)	(94)	(55)
Total	7 013	6 552	8 356	7 309	597 \$	466 \$	510 \$	396 \$	268 \$	232 \$	(63) \$	(42) \$

¹⁾ La production réelle comprend 123 GWh (86 GWh en 2020) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication sur les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la moyenne à long terme pour certaines de nos installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
Production (GWh) – MLT	5 465	5 448
Production (GWh) – réelle	4 534	4 932
Produits.....	286 \$	301 \$
Autres produits	22	23
Coûts d'exploitation directs	(105)	(99)
BAlIA ajusté.....	203	225
Charge d'intérêts.....	(43)	(40)
Impôt exigible	(6)	—
Fonds provenant des activités	154 \$	185 \$
Charge d'amortissement	(90)	(80)
Impôt différé et autres.....	(56)	(78)
Résultat net	8 \$	27 \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAlIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Amérique du Nord										
États-Unis.....	1 962	2 612	78 \$	61 \$	94 \$	109 \$	69 \$	91 \$	(22) \$	(7) \$
Canada.....	488	864	92	79	34	56	21	46	6	14
	2 450	3 476	81	66	128	165	90	137	(16)	7
Brésil	1 112	924	40	42	33	35	31	29	4	9
Colombie ²	972	532	57	63	42	25	33	19	20	11
Total	4 534	4 932	65 \$	61 \$	203 \$	225 \$	154 \$	185 \$	8 \$	27 \$

¹⁾ Comprendent des profits tirés de la couverture de change réalisés d'environ 8 millions \$ inclus dans les autres produits.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin d'exclure l'incidence des achats d'électricité, dont le coût est transféré à nos clients.

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 90 millions \$, comparativement à 137 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, puisque l'effet favorable de la grande disponibilité des actifs et de la hausse des produits moyens par MWh tirée de l'indexation sur l'inflation et de la composition favorable des moyens de production a été plus que contrebalancé par la production qui a été inférieure à la moyenne à long terme.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est établie à 16 millions \$, par rapport à un résultat net de 7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont fixés à 31 millions \$, en regard de 29 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse de la production, malgré une saison des pluies en deçà de la normale, conformément à une stratégie de production ajustable. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des produits réalisés moyens par MWh étant donné que l'avantage tiré des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats a été plus que contrebalancé par les initiatives de commercialisation de l'énergie non récurrentes qui ont favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a diminué de 5 millions \$, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par les pertes latentes sur nos activités de couverture de l'énergie.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 33 millions \$, en regard de 19 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des mesures de réduction des coûts et de la hausse de la production (10 % supérieure à la moyenne à long terme); contrebalancées en partie par la baisse des produits moyens par MWh, l'incidence positive de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats ayant été plus que contrebalancée par des prix du marché moins avantageux réalisés sur notre surplus de production par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui a connu des prix du marché élevés en raison des faibles conditions hydrologiques inhabituelles pour la saison à l'échelle du réseau. Les fonds provenant des activités ont également pu compter sur l'apport provenant de l'acquisition de centrales hydroélectriques d'une puissance de 40 MW au cours du premier trimestre de 2021 (1 million \$ et 19 GWh).

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 9 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	2 003	1 399
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 559	1 157
Produits.....	131 \$	85 \$
Autres produits	56	8
Coûts d'exploitation directs	(29)	(23)
BAIIA ajusté.....	158	70
Charge d'intérêts.....	(32)	(19)
Impôt exigible	(1)	—
Fonds provenant des activités	125	51
Charge d'amortissement	(87)	(52)
Impôt différé et autres.....	(38)	(13)
Résultat net	— \$	(14)\$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Amérique du Nord										
États-Unis.....	819	518	77 \$	68 \$	61 \$	25 \$	43 \$	15 \$	(44) \$	(5) \$
Canada.....	242	247	95	93	18	20	11	16	12	(2)
	1 061	765	81	76	79	45	54	31	(32)	(7)
Europe.....	228	140	127	115	67	13	63	11	31	(9)
Brésil.....	141	142	52	49	6	6	4	5	—	—
Asie.....	129	110	70	69	6	6	4	4	1	2
Total.....	1 559	1 157	84 \$	77 \$	158 \$	70 \$	125 \$	51 \$	— \$	(14) \$

Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont fixés à 54 millions \$, par rapport à 31 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la croissance découlant de notre participation accrue dans TerraForm Power et de l'acquisition de notre portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 845 MW, dont l'apport global a été de 23 millions \$ aux produits et 489 GWh à la production. Sur une base comparable, les fonds provenant des activités ont été conformes à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré des mesures de réduction des coûts et la hausse des produits moyens par MWh en raison de la composition des moyens de production ont été contrebalancés par une baisse des ressources.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 25 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent du fait que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par une hausse de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie en raison de la croissance de nos activités et par des pertes latentes découlant de nos activités de couverture de l'énergie.

Europe

Les fonds provenant des activités en Europe se sont fixés à 63 millions \$, comparativement à 11 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la croissance provenant de notre participation accrue dans TerraForm Power, et d'autres acquisitions, dont l'apport global a été de 4 millions \$ et 93 GWh (déduction faite des ventes d'actif), et d'un profit de 48 millions \$ réalisé sur la vente des actifs en développement en Irlande. Sur une base comparable, les fonds provenant des activités sont comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que la hausse des produits moyens par MWh découlant principalement de la composition des moyens de production a été contrebalancée par une baisse des ressources.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 31 millions \$, en regard d'une perte nette de 9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Brésil

Les fonds provenant des activités et le résultat net attribuable aux porteurs de parts au Brésil se sont fixés à respectivement 4 millions \$ et néant, ce qui est conforme à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné que l'avantage tiré des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats a été plus que contrebalancé par une hausse de la charge d'intérêts en raison des récentes initiatives qui ont permis d'obtenir des financements additionnels.

Asie

Les fonds provenant des activités et le résultat net attribuable aux porteurs de parts en Asie se sont chiffrés à respectivement 4 millions \$ et 1 million \$, ce qui est conforme à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré des ressources plus favorables (10 % supérieures à la moyenne à long terme) ayant été contrebalancé par le moment où d'importantes activités d'entretien ont été mises en œuvre.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	620	366
<i>Production (GWh) – réelle</i>	538	285
Produits.....	102 \$	44 \$
Autres produits	4	11
Coûts d'exploitation directs	(25)	(10)
BAlIA ajusté.....	81	45
Charge d'intérêts.....	(27)	(17)
Impôt exigible	(1)	1
Fonds provenant des activités	53 \$	29 \$
Charge d'amortissement	(45)	(19)
Impôt différé et autres	5	(20)
Résultat net	13 \$	(10)\$

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire se sont fixés à 53 millions \$, comparativement à 29 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'apport de notre participation accrue dans TerraForm Power et d'autres acquisitions (29 millions \$ et 209 GWh), contrebalancé principalement par le profit tiré de la vente d'un projet de développement d'énergie solaire aux États-Unis réalisé au cours de l'exercice précédent. Sur une base comparable, le rendement des activités de ce secteur est conforme à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts de nos activités d'énergie solaire s'est établi à 13 millions \$ en regard d'une perte nette de 10 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

ACTIVITÉS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de transition énergétique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	268	96
<i>Production (GWh) – réelle</i>	382	178
Produits.....	78 \$	36 \$
Autres produits	5	9
Coûts d'exploitation directs	(25)	(11)
BAlIA ajusté.....	58	34
Charge d'intérêts.....	(14)	(6)
Divers.....	—	(1)
Fonds provenant des activités	44 \$	27 \$
Charge d'amortissement	(24)	(9)
Impôt différé et autres.....	(10)	(8)
Résultat net	10 \$	10 \$

Les fonds provenant des activités de transition énergétique se sont élevés à 44 millions \$, par rapport à 27 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance de notre portefeuille de production décentralisée et d'autres acquisitions (19 millions \$ et 163 GWh).

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts de 10 millions \$ est comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été contrebalancée par la charge d'amortissement sans effet de trésorerie attribuable à la croissance de nos activités.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
Autres produits	18 \$	28 \$
Coûts d'exploitation directs	(8)	(6)
BAlIA ajusté.....	10	22
Coûts de service de gestion.....	(72)	(40)
Charge d'intérêts.....	(22)	(23)
Impôt exigible	—	1
Distributions sur les parts de société en commandite privilégiées, les actions privilégiées et les billets subordonnés perpétuels	(24)	(20)
Fonds provenant des activités	(108)\$	(60)\$
Impôt différé et autres.....	14	5
Perte nette.....	(94)\$	(55)\$

Les coûts de service de gestion totalisant 72 millions \$ ont augmenté de 32 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	190 \$	45 \$	51 \$	86 \$	29 \$	7 \$	9 \$	102 \$	78 \$	— \$	597 \$	(38) \$	460 \$	1 019 \$
Autres produits	12	1	9	7	48	1	—	4	5	18	105	(3)	76	178
Coûts d'exploitation directs	(74)	(13)	(18)	(14)	(10)	(2)	(3)	(25)	(25)	(8)	(192)	15	(130)	(307)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	11	37
BAIIA ajusté	128	33	42	79	67	6	6	81	58	10	510	—	417	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)	—	—	(72)
Charge d'intérêts	(36)	—	(7)	(23)	(5)	(2)	(2)	(27)	(14)	(22)	(138)	7	(115)	(246)
Impôt exigible	(2)	(2)	(2)	(2)	1	—	—	(1)	—	—	(8)	1	(15)	(22)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)	—	—	(15)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(7)	(15)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(280)	(280)
Fonds provenant des activités	90	31	33	54	63	4	4	53	44	(108)	268	—	—	
Charge d'amortissement	(66)	(17)	(7)	(62)	(19)	(4)	(2)	(45)	(24)	—	(246)	13	(146)	(379)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(37)	5	(4)	(13)	(5)	—	—	2	—	(15)	(67)	—	20	(47)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	18	1	(2)	1	1	—	—	3	(3)	5	24	2	(6)	20
Divers	(21)	(16)	—	(12)	(9)	—	(1)	—	(7)	24	(42)	5	1	(36)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	131	131
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(16) \$	4 \$	20 \$	(32) \$	31 \$	— \$	1 \$	13 \$	10 \$	(94) \$	(63) \$	— \$	— \$	(63) \$

¹ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 149 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne					Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social				Total
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie								
Produits	217 \$	39 \$	45 \$	56 \$	15 \$	7 \$	7 \$	44 \$	36 \$	— \$	466 \$	(17) \$	493 \$	942 \$	
Autres produits	11	6	6	2	3	1	2	11	9	28	79	2	(57)	24	
Coûts d'exploitation directs	(63)	(10)	(26)	(13)	(5)	(2)	(3)	(10)	(11)	(6)	(149)	7	(168)	(310)	
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	9	17	
BAIIA ajusté	165	35	25	45	13	6	6	45	34	22	396	—	277		
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(40)	(40)	—	(6)	(46)	
Charge d'intérêts	(29)	(4)	(7)	(15)	(2)	—	(2)	(17)	(6)	(23)	(105)	7	(163)	(261)	
Impôt exigible	1	(2)	1	1	—	(1)	—	1	(1)	1	1	—	3	4	
Distributions attribuables aux éléments suivants :															
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)	
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)	
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	1	(6)	
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(112)	(112)	
Fonds provenant des activités.....	137	29	19	31	11	5	4	29	27	(60)	232	—	—		
Charge d'amortissement.....	(59)	(16)	(5)	(36)	(11)	(3)	(2)	(19)	(9)	—	(160)	7	(171)	(324)	
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(32)	—	(6)	6	(1)	(1)	—	(13)	(2)	13	(36)	2	(12)	(46)	
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(2)	—	(2)	1	(1)	—	1	2	—	(2)	(3)	(3)	17	11	
Divers	(37)	(4)	5	(9)	(7)	(1)	(1)	(9)	(6)	(6)	(75)	(1)	73	(3)	
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(7)	(12)	
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	100	
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	7 \$	9 \$	11 \$	(7) \$	(9) \$	— \$	2 \$	(10) \$	10 \$	(55) \$	(42) \$	— \$	— \$	(42) \$	

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 12 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net attribuable aux porteurs de parts fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires.....	(35) \$	(33) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	19	15
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	(25)	(24)
Actions échangeables de BEPC.....	(22)	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	<u>(63) \$</u>	<u>(42) \$</u>
Charge d'amortissement.....	246	160
Perte de change et sur les instruments financiers.....	67	36
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	(24)	3
Divers.....	42	75
Fonds provenant des activités.....	<u>268 \$</u>	<u>232 \$</u>
Distributions attribuables aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	15	14
Actions privilégiées.....	6	6
Billets subordonnés perpétuels.....	3	—
Impôt exigible.....	8	(1)
Charge d'intérêts.....	138	105
Coûts de service de gestion.....	72	40
BAIIA ajusté au prorata.....	<u>510</u>	<u>396</u>
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	417	277
BAIIA ajusté consolidé.....	<u>927 \$</u>	<u>673 \$</u>

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 juin :

	Trimestres clos les 30 juin	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Résultat de base par part de société en commandite ¹	(0,13) \$	(0,11) \$
Charge d'amortissement.....	0,38	0,27
Perte de change et sur les instruments financiers.....	0,10	0,06
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	(0,04)	0,01
Divers.....	0,11	0,17
Fonds provenant des activités par part ²	<u>0,42 \$</u>	<u>0,40 \$</u>

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 30 juin 2021, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 274,9 millions (268,5 millions en 2020).

²⁾ Pour le trimestre clos le 30 juin 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,6 millions (583,8 millions en 2020), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de sources renouvelables s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte du Brésil et de la Colombie où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 95 % et 75 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 14 ans (au prorata).

(EN GWh, sauf indication contraire)	Solde en				
	2021	2022	2023	2024	2025
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	3 266	6 999	4 679	4 574	4 556
Canada.....	1 000	2 098	2 020	2 007	2 007
	<u>4 266</u>	<u>9 097</u>	<u>6 699</u>	<u>6 581</u>	<u>6 563</u>
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	1 547	3 188	3 241	2 652	2 651
Canada.....	656	1 358	1 358	1 358	1 358
	<u>2 203</u>	<u>4 546</u>	<u>4 599</u>	<u>4 010</u>	<u>4 009</u>
Europe.....	439	942	942	942	941
Asie.....	175	335	337	337	337
	<u>2 817</u>	<u>5 823</u>	<u>5 878</u>	<u>5 289</u>	<u>5 287</u>
Énergie solaire – services publics	950	1 933	1 945	1 950	1 944
Transition énergétique.....	430	884	880	876	872
Production visée par contrat au prorata.....	8 463	17 737	15 402	14 696	14 666
Production non visée par contrat au prorata.....	1 493	4 058	6 393	7 099	7 129
Production moyenne à long terme au prorata.....	9 956	21 795	21 795	21 795	21 795
Participations ne donnant pas le contrôle.....	7 269	15 546	15 546	15 546	15 546
Production moyenne à long terme totale.....	<u>17 225</u>	<u>37 341</u>	<u>37 341</u>	<u>37 341</u>	<u>37 341</u>
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	85 %	81 %	71 %	67 %	67 %
Prix par MWh – production totale au prorata	91 \$	92 \$	101 \$	105 \$	105 \$

1) Comprend la production de 1 128 GWh pour 2021 et de 2 475 GWh pour 2022 garantie par des contrats financiers.

2) Comprend des actifs d'une puissance de 391 MW aux États-Unis qui ont été présentés comme actifs détenus en vue de la vente.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 16 ans en Amérique du Nord, à 14 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 3 ans en Colombie et à 17 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous ne prévoyons aucune incidence négative sur les flux de trésorerie découlant des contrats qui viendront à échéance au cours des cinq prochains exercices.

En ce qui concerne les portefeuilles au Brésil et en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (39 %), sociétés de distribution (26 %), utilisateurs industriels (20 %) et Brookfield (15 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 90 % liée à des projets.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	30 juin 2021	31 déc. 2020	30 juin 2021	31 déc. 2020
Facilité de crédit de la société mère ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Papier commercial ^{1, 2}	—	3	—	3
Dette				
Billets à moyen terme ³	2 198	2 140	2 198	2 140
Emprunts sans recours ⁴	—	—	17 138	16 006
	2 198	2 140	19 336	18 146
Passifs d'impôt différé, montant net ⁵	—	—	4 942	5 310
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	11 644	11 100
Actions privilégiées	624	609	624	609
Billets subordonnés perpétuels	340	—	340	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées ⁶	881	1 028	881	1 028
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	8 095	9 030	8 095	9 030
Total de la structure du capital	12 138 \$	12 807 \$	45 862 \$	45 223 \$
Ratio d'endettement	18 %	17 %	42 %	40 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ⁷	7 %	6 %	31 %	27 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1 975 millions \$, dont la durée moyenne pondérée est de cinq ans, complètent notre programme de papier commercial.

³⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2020), déduction faite des primes non amorties.

⁴⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 43 millions \$ (15 millions \$ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 97 millions \$ (122 millions \$ en 2020), ni des primes non amorties de 145 millions \$ (63 millions \$ en 2020).

⁵⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁶⁾ Le 30 juin 2021, les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées ont été ajustés pour refléter le rachat de parts privilégiées de série 9 d'une valeur de 200 millions \$ CA effectué le 31 juillet 2021.

⁷⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield.....	285 \$	291 \$
Placements dans des titres de capitaux propres	180	183
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées	2 375	2 150
Emprunts effectués sur les facilités de crédit	—	—
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	400
Lettres de crédit émises.....	(273)	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 502	2 250
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata	298	546
Liquidités disponibles.....	3 265 \$	3 270 \$

Nous disposons des liquidités nécessaires pour financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que pour faire face aux changements défavorables brusques de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à du financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours, et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)						
Emprunts de la société mère						
Billets à moyen terme	3,9	13	2 198 \$	3,9	14	2 140 \$
Facilités de crédit	s. o.	5	—	s. o.	4	—
Papier commercial ¹	s. o.	s. o.	—	0,4	<1	3
Emprunts sans recours au prorata						
Hydroélectricité	4,7	8	4 192	4,6	9	4 123
Énergie éolienne	3,8	9	2 469	3,9	10	2 540
Énergie solaire	3,4	12	2 635	3,3	13	2 534
Transition énergétique	3,7	9	1 076	4,0	11	864
	4,0	10	10 372	4,0	11	10 061
			12 570			12 204
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties						
			(26)			(45)
			12 544			12 159
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence						
			(368)			(332)
Participations ne donnant pas le contrôle.....						
			7 201			6 255
Selon les états financiers IFRS						
			19 377 \$			18 082 \$

¹⁾ Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1 975 millions \$ complètent notre programme de papier commercial.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	— \$	— \$	— \$	— \$	323 \$	1 875 \$	2 198 \$
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit.....	6	50	1	395	—	—	452
Hydroélectricité	—	210	508	79	467	1 284	2 548
Énergie éolienne	—	—	195	—	—	523	718
Énergie solaire.....	—	17	141	—	6	446	610
Transition énergétique	—	40	68	—	152	151	411
	<u>6</u>	<u>317</u>	<u>913</u>	<u>474</u>	<u>625</u>	<u>2 404</u>	<u>4 739</u>
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	33	101	101	103	88	1 047	1 473
Énergie éolienne	72	156	163	169	166	901	1 627
Énergie solaire.....	76	147	143	138	139	1 266	1 909
Transition énergétique	88	61	134	40	33	268	624
	<u>269</u>	<u>465</u>	<u>541</u>	<u>450</u>	<u>426</u>	<u>3 482</u>	<u>5 633</u>
Total.....	<u>275 \$</u>	<u>782 \$</u>	<u>1 454 \$</u>	<u>924 \$</u>	<u>1 374 \$</u>	<u>7 761 \$</u>	<u>12 570 \$</u>

¹ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

² Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2020), déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2025 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres d'emprunt et d'actions privilégiées. En outre, notre société dispose de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux, mais ont toujours plutôt servi et devraient servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation.....	— \$	374 \$	351 \$	833 \$
Activités de financement.....	36	(353)	1 411	(456)
Activités d'investissement	126	(81)	(1 639)	(221)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	5	4	(6)	(11)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	167 \$	(56) \$	117 \$	145 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, compte non tenu des variations du fonds de roulement, se sont établis à respectivement 456 millions \$ et 763 millions \$, par rapport à respectivement 375 millions \$ et 837 millions \$ en 2020, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des périodes considérées.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Créances clients et autres actifs courants	(191) \$	66 \$	(283) \$	81 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(264)	(21)	(221)	(38)
Autres actifs et passifs	(1)	(46)	92	(47)
	(456) \$	(1) \$	(412) \$	(4) \$

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé respectivement 36 millions \$ et 1 411 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021. Notre approche rigoureuse privilégiant des financements de qualité supérieure pour mener nos activités d'investissement nous a permis de générer un produit de 925 millions \$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, provenant de financements additionnels sans recours et de notre première émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 340 millions \$ réalisés au cours du deuxième trimestre de 2021.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 aux porteurs de parts s'élevaient à respectivement 213 millions \$ et 429 millions \$ (respectivement 183 millions \$ et 365 millions \$ en 2020). Sur une base annualisée, nous avons porté nos distributions à 1,215 \$ par part de société en commandite en 2021 (1,16 \$ en 2020), soit une hausse de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2021. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts de société en commandite privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées à respectivement 283 millions \$ et 422 millions \$ (168 millions \$ et 320 millions \$ en 2020) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021. Les apports en capital au titre des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à 795 millions \$, déduction faite des remboursements de capital effectués au cours de l'exercice.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à respectivement 353 millions \$ et 456 millions \$, le produit tiré de notre première émission de parts privilégiées de série 17 d'un montant en capital de 200 millions \$ sur le marché américain, le produit d'un montant en capital de 350 millions \$ CA (248 millions \$) tiré de notre émission d'obligations vertes de dix ans de la société mère et le produit net tiré des financements additionnels sans recours reçu au cours du deuxième trimestre de 2020 ont été plus que contrebalancés par le remboursement d'emprunts (surtout sur le papier commercial et la facilité de crédit de la société mère) et par le versement des distributions mentionnées ci-dessus.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 se sont établis à respectivement 126 millions \$ et 1 639 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons recyclé les capitaux tirés de la vente de portefeuilles éoliens en Irlande et en Écosse conclue au deuxième trimestre de 2021, d'un montant de 448 millions \$, en investissant dans des occasions de croissance plus rentables, soit à hauteur de 1 479 millions \$, dans le but de faire l'acquisition, entre autres, d'un portefeuille d'énergie éolienne d'une puissance de 845 MW, d'une plateforme de production décentralisée aux États-Unis composée d'actifs solaires en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW ainsi que d'un portefeuille de projets de développement composé d'actifs en développement de plus de 700 MW et d'une participation de 23 % dans une société de production d'énergie renouvelable d'envergure en Europe détenant une participation dans un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne en mer d'une puissance de 3 000 MW. Notre investissement soutenu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction de projets de développement d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 800 MW et le maintien de l'initiative de rééquipement des projets existants, a atteint respectivement 244 millions \$ et 533 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 se sont établis à respectivement 81 millions \$ et 221 millions \$. Nos initiatives de croissance, comme l'acquisition de centrales d'énergie solaire en Espagne d'une puissance de 100 MW ainsi que des investissements additionnels dans des actifs financiers, dans le développement d'actifs de production d'électricité et dans les dépenses d'investissement de maintien, ont totalisé respectivement 156 millions \$ et 340 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation sont comme suit :

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels	14 000 000	—
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice	52 885 496	44 885 496
Émission	—	8 000 000
Solde à la fin de la période	52 885 496	52 885 496
Participation de commandité³	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC	172 209 771	172 180 417
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	274 837 890	268 466 704
Émises après la fusion avec TerraForm Power.....	—	6 051 704
Régime de réinvestissement des distributions.....	93 667	182 965
Échangées contre des actions échangeables de BEPC	9 642	136 517
Solde à la fin de la période	274 941 199	274 837 890
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral³	641 638 909	641 506 246

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 2 885 496 parts privilégiées de série 5 sont en circulation; 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 8 000 000 de parts privilégiées de série 9 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 10 à partir du 31 juillet 2021); 10 000 000 de parts privilégiées de série 11 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 12 à partir du 30 avril 2022); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), et 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation. Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé notre intention de racheter toutes les parts privilégiées de série 9 en circulation.

³⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Les dividendes et distributions déclarés et versés sont comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actions privilégiées de catégorie A	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$
Billets subordonnés perpétuels	3	—	—	—	3	—	—	—
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	15	14	15	12	29	26	29	23
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	262	150	262	150	380	284	380	284
Participation de commandite et distributions incitatives	21	17	20	15	42	34	41	31
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	58	70	59	71	117	142	118	142
Actions échangeables de BEPC	52	—	52	—	104	—	104	—
Parts de société en commandite	83	97	82	97	167	196	166	192

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX GARANTS

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels à un taux fixe de 4,625 %. Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement, sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la *Rule 13-01* de la *Regulation S-X* de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Produits ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes.....	70	206	168	260
Résultat net.....	81	217	186	250

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 s'est établi à respectivement 1 019 millions \$ et 2 039 millions \$ (respectivement 942 millions \$ et 1 991 millions \$ en 2020).

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs courants ¹	597 \$	582 \$
Total de l'actif ^{2,3}	2 169	1 958
Passifs courants ⁴	6 982	6 544
Total du passif ⁵	7 096	6 758

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 583 millions \$ (567 millions \$ en 2020).

²⁾ Aux 30 juin 2021 et 31 décembre 2020, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait respectivement à 51 121 millions \$ et 49 722 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 2 067 millions \$ (1 856 millions \$ en 2020).

⁴⁾ Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 6 266 millions \$ (6 048 millions \$ en 2020).

⁵⁾ Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 6 267 millions \$ (6 049 millions \$ en 2020).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 juin 2021, les lettres de crédit émises totalisaient 1 099 millions \$ (716 millions \$ en 2020).

Aux termes d'un jugement sommaire défavorable rendu dans le cadre d'un litige portant sur un ancien différend contractuel touchant sa filiale TerraForm Power et par suite duquel le tribunal a accordé aux demandeurs un montant d'environ 231 millions \$, plus les intérêts non composés annuels de 9 % courus au taux prévu par la loi de l'État de New York depuis mai 2016, un cautionnement correspondant au montant accordé aux termes du jugement, plus les intérêts additionnels d'une année à un taux de 9 % appliqué sur le montant du jugement, a été déposé auprès du tribunal. Au cours du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs et le cautionnement a été entièrement et inconditionnellement libéré. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements :

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021		2020				2019	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
<i>Production totale (GWh) – MLT</i>	16 092	14 099	14 333	13 446	15 527	14 151	13 850	12 332
<i>Production totale (GWh) – réelle</i>	14 683	13 828	13 247	12 007	13 264	14 264	12 465	11 089
<i>Production au prorata (GWh) – MLT</i>	8 356	7 602	7 354	6 618	7 309	6 717	6 561	5 821
<i>Production au prorata (GWh) – réelle</i>	7 013	7 375	6 583	5 753	6 552	7 164	5 977	5 213
Produits	1 019 \$	1 020 \$	952 \$	867 \$	942 \$	1 049 \$	965 \$	897 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(63)	(133)	(120)	(162)	(42)	20	(74)	(58)
Résultat de base par part de société en commandite	(0,13)	(0,24)	(0,22)	(0,29)	(0,11)	0,01	(0,15)	(0,12)
BAIIA ajusté consolidé	927	686	717	611	673	761	727	649
BAIIA ajusté au prorata	510	489	456	371	396	391	348	301
Fonds provenant des activités	268	242	201	157	232	217	171	133
Fonds provenant des activités par part	0,42	0,38	0,31	0,25	0,40	0,37	0,29	0,23
Distribution par part de société en commandite	0,30	0,30	0,29	0,29	0,29	0,29	0,27	0,27

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	5 578	7 198	6 813	6 813	395 \$	482 \$	269 \$	362 \$	194 \$	292 \$	(12) \$	82 \$
Brésil	2 264	2 151	1 986	1 986	97	100	81	82	70	70	27	34
Colombie.....	1 805	1 241	1 693	1 668	106	105	77	61	60	44	42	34
	9 647	10 590	10 492	10 467	598	687	427	505	324	406	57	150
Énergie éolienne												
Amérique du Nord.....	2 168	1 596	2 881	1 882	208	116	160	93	116	61	(56)	(17)
Europe.....	599	360	652	428	72	37	134	26	123	21	41	(20)
Brésil	267	212	294	294	14	11	10	9	6	6	(2)	(4)
Asie	241	200	217	218	16	13	12	11	8	7	2	1
	3 275	2 368	4 044	2 822	310	177	316	139	253	95	(15)	(40)
Énergie solaire	865	468	984	580	179	78	140	69	83	37	(9)	(24)
Transition énergétique¹	601	290	438	157	148	69	104	55	77	44	17	19
Siège social	—	—	—	—	—	—	12	19	(227)	(133)	(246)	(127)
Total	14 388	13 716	15 958	14 026	1 235 \$	1 011 \$	999 \$	787 \$	510 \$	449 \$	(196) \$	(22) \$

¹⁾ La production réelle comprend 195 GWh (142 GWh en 2020) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication sur les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la moyenne à long terme pour certaines de nos installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits.....	395	97	106	208	72	14	16	179	148	—	1 235	(77)	881	2 039
Autres produits.....	17	9	9	8	90	1	—	10	8	27	179	(5)	31	205
Coûts d'exploitation directs.....	(143)	(25)	(38)	(56)	(28)	(5)	(4)	(49)	(52)	(15)	(415)	36	(319)	(698)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46	21	67
BAIIA ajusté.....	269	81	77	160	134	10	12	140	104	12	999	—	614	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(153)	(153)	—	—	(153)
Charge d'intérêts.....	(72)	(7)	(13)	(42)	(11)	(4)	(4)	(56)	(27)	(41)	(277)	13	(215)	(479)
Impôt exigible.....	(3)	(4)	(4)	(2)	—	—	—	(1)	—	—	(14)	1	(25)	(38)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(11)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(363)	(363)
Fonds provenant des activités.....	194	70	60	116	123	6	8	83	77	(227)	510	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(131)	(31)	(13)	(121)	(41)	(7)	(5)	(89)	(44)	(1)	(483)	26	(290)	(747)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(58)	4	(1)	(34)	(1)	(1)	—	12	—	12	(67)	—	68	1
Charge d'impôt différé.....	30	—	(4)	7	1	—	(1)	—	(1)	27	59	2	(8)	53
Divers.....	(47)	(16)	—	(24)	(41)	—	—	(15)	(15)	(57)	(215)	7	73	(135)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	(35)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	157	157
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(12)	27	42	(56)	41	(2)	2	(9)	17	(246)	(196)	—	—	(196)

¹ La quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 7 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 206 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	482	100	105	116	37	11	13	78	69	—	1 011	(38)	1 018	1 991
Autres produits.....	12	9	8	4	3	1	2	12	10	30	91	(1)	(51)	39
Coûts d'exploitation directs.....	(132)	(27)	(52)	(27)	(14)	(3)	(4)	(21)	(24)	(11)	(315)	16	(337)	(636)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23	17	40
BAIIA ajusté.....	362	82	61	93	26	9	11	69	55	19	787	—	647	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(73)	(73)	—	(13)	(86)
Charge d'intérêts.....	(68)	(8)	(14)	(33)	(5)	(2)	(4)	(33)	(10)	(41)	(218)	10	(292)	(500)
Impôt exigible.....	(2)	(4)	(3)	1	—	(1)	—	1	(1)	1	(8)	1	(9)	(16)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(26)	—	—	(26)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(7)	(18)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(326)	(326)
Fonds provenant des activités.....	292	70	44	61	21	6	7	37	44	(133)	449	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(117)	(36)	(11)	(78)	(23)	(7)	(5)	(34)	(18)	(1)	(330)	13	(344)	(661)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(14)	7	(1)	4	(11)	(1)	(3)	(15)	(1)	—	(35)	4	5	(26)
Charge d'impôt différé.....	(22)	1	(3)	(1)	—	—	1	—	—	15	(9)	(3)	—	(12)
Divers.....	(57)	(8)	5	(3)	(7)	(2)	1	(12)	(6)	(8)	(97)	—	82	(15)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(7)	(21)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	264	264
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	82	34	34	(17)	(20)	(4)	1	(24)	19	(127)	(22)	—	—	(22)

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 62 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net attribuable aux porteurs de parts fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires.....	(101) \$	(31) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	39	31
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	(71)	(22)
Actions échangeables de BEPC	(63)	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(196) \$	(22) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	483	330
Perte de change et sur les instruments financiers	67	35
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(59)	9
Divers.....	215	97
Fonds provenant des activités	510 \$	449 \$
Distributions attribuables aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	29	26
Actions privilégiées.....	13	13
Billets subordonnés perpétuels	3	—
Impôt exigible.....	14	8
Charge d'intérêts.....	277	218
Coûts de service de gestion.....	153	73
BAIIA ajusté au prorata	999	787
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	614	647
BAIIA ajusté consolidé.....	1 613 \$	1 434 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les semestres clos les 30 juin :

	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Résultat de base par part de société en commandite ¹	(0,37) \$	(0,10) \$
Charge d'amortissement.....	0,75	0,57
Perte de change et sur les instruments financiers.....	0,10	0,06
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	(0,09)	0,02
Divers	0,40	0,22
Fonds provenant des activités par part ²	0,79 \$	0,77 \$

¹⁾ Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est élevé à 274,9 millions (268,5 millions en 2020).

²⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,5 millions (583,7 millions en 2020), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital ainsi que des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance ou incertitude ni aucun engagement ou événement connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO, et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1, « IAS 1 »

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écartier la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre Conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2021 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. La pandémie de COVID-19 n'a eu aucune incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Nous surveillons et évaluons continuellement l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos contrôles internes afin de la réduire au minimum.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a annoncé la conclusion d'une entente entre Brookfield et Trane Technologies, société d'innovation climatique mondiale, dans le cadre de laquelle les deux sociétés collaboreront dans le but d'offrir à l'échelle de l'Amérique du Nord des services de décarbonation aux clients commerciaux et industriels ainsi qu'à ceux du secteur public, mettant à profit les activités de production décentralisée d'Énergie Brookfield.

Après la clôture du trimestre, Brookfield a conclu une entente stratégique de collaboration avec Amazon visant à développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable assortis de conventions d'achat d'électricité et à travailler ensemble dans le cadre d'autres occasions liées à l'énergie verte qui pourraient se présenter en tirant profit des capacités d'exploitation étendues d'Énergie Brookfield afin de soutenir la construction de projets du portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale d'Énergie Brookfield d'une puissance de 31 000 MW.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables donnent à Brookfield le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours des trimestres, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur transition énergétique comprend la production des centrales de production décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisées sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisées sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield, en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Asie. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Nous présentons donc nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle conjoint.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées et aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous ne prévoyons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé

cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Énergie Brookfield, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, Immobilisations corporelles, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas représentatifs des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou des résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS. En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part d'Énergie Brookfield en fonction du capital qu'elle a investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation de la dette au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport intermédiaire comprennent la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière et le ratio de distribution prévus d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la nature du portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, y compris l'acquisition, avec nos partenaires institutionnels et le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc., d'une participation de 55 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en Chine d'une puissance de 213 MW, dont la production est visée par contrat, et la vente en cours de notre portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW, les occasions de financement et de refinancement, l'admissibilité de BEPC à un indice, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, les perspectives et les avantages anticipés du regroupement d'Énergie Brookfield et de TerraForm Power, y compris certaines informations relatives aux flux de trésorerie et aux liquidités prévus par suite du regroupement d'entreprises, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès d'Énergie Brookfield aux capitaux. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », « cible » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport intermédiaire sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, dans le régime des vents à nos installations d'énergie éolienne, dans le rayonnement solaire à nos centrales d'énergie solaire ou dans les conditions météorologiques en général, en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; les risques généraux liés au secteur qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la fin du système d'équilibrage du MRE au Brésil ou tout changement de celui-ci; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; le fait que les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail sont supérieurs aux droits qui nous sont accordés pourrait nuire à nos droits immobiliers relativement à nos installations d'énergie renouvelable éolienne et solaire; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales; notre incapacité de respecter les conditions des permis gouvernementaux ou de conserver de tel permis; les pannes d'équipement, y compris celles relatives aux éoliennes et aux panneaux solaires; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les cas de force majeure, les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; les différends, les enquêtes des organismes de réglementation et gouvernementaux, et les litiges; le non-respect par les contreparties à nos

contrats de leurs obligations; le temps et l'argent consacrés à l'exécution de contrats à l'endroit de contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; l'acquisition de sociétés en difficultés financières qui pourraient nous assujettir à des risques accrus, y compris devoir engager des honoraires juridiques supplémentaires et d'autres frais; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités en raison de la conjoncture des marchés financiers; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les ententes relatives à nos prêts, à notre dette et à nos sûretés; la révision de nos notes de crédit; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, y compris la vente en cours de notre portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW, l'acquisition, avec nos partenaires institutionnels et le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc. d'une participation de 55 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en Chine d'une puissance de 213 MW, dont la production est visée par contrat; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses opérations ou de ses acquisitions; notre incapacité de développer des projets nouveaux ou de trouver de nouveaux emplacements appropriés pour le développement de projets nouveaux; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques connexes; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; l'instabilité politique ou les changements dans les politiques du gouvernement; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes futures et les émissions de nos parts de société en commandite, parts de société en commandite privilégiées ou titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris contre des actions échangeables de BEPC, ou la perception de ces ventes ou de ces émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des parts de société en commandite privilégiées; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi américaine Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield Asset Management et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans l'intérêt d'Énergie Brookfield ou de ses porteurs de parts; la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects que peut avoir le virus; l'impact plus vaste des changements climatiques; la défaillance des systèmes technologiques de BEPC; le fait d'être partie à des différends et litiges et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes de réglementation et gouvernementaux; les variations du cours des parts de société en commandite; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B de BEPC.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le formulaire 20-F de BEP et tout autre risque et facteur décrits dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport intermédiaire comprend des références à certaines informations au prorata, au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part et à la dette au prorata (collectivement, les « mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ») qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que les mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	14	530 \$	431 \$
Liquidités soumises à restrictions	15	305	208
Créances clients et autres actifs courants	16	1 174	928
Actifs liés à des instruments financiers	5	96	62
Montants à recevoir de parties liées	19	30	56
Actifs détenus en vue de la vente	4	854	57
		2 989	1 742
Actifs liés à des instruments financiers	5	410	407
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	979	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur	8	44 646	44 590
Immobilisations incorporelles.....		225	232
Goodwill.....	2	998	970
Actifs d'impôt différé	7	207	205
Autres actifs non courants.....		667	605
Total de l'actif.....		51 121 \$	49 722 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créateurs	17	699 \$	625 \$
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	370	283
Montants à payer à des parties liées.....	19	761	506
Emprunts de la société mère	9	—	3
Emprunts sans recours	9	1 212	1 026
Provisions		35	304
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....	4	407	14
		3 484	2 761
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	550	668
Emprunts de la société mère	9	2 191	2 132
Emprunts sans recours	9	15 974	14 921
Passifs d'impôt différé	7	5 149	5 515
Provisions		772	712
Autres passifs non courants.....		1 270	1 246
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	11 644	11 100
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	50	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	2 439	2 721
Actions échangeables de BEPC	10	2 159	2 408
Actions privilégiées	10	624	609
Billets subordonnés perpétuels.....	10	340	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	1 028	1 028
Capitaux propres des commanditaires.....	12	3 447	3 845
Total des capitaux propres		21 731	21 767
Total du passif et des capitaux propres.....		51 121 \$	49 722 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	2021	2020	2021	2020
Produits	19	1 019 \$	942 \$	2 039 \$	1 991 \$
Autres produits		178	24	205	39
Coûts d'exploitation directs.....		(307)	(310)	(698)	(636)
Coûts de service de gestion	19	(72)	(46)	(153)	(86)
Charge d'intérêts	9	(246)	(261)	(479)	(500)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	2	(1)	7	1
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	5	(47)	(46)	1	(26)
Charge d'amortissement	8	(379)	(324)	(747)	(661)
Divers		(36)	(3)	(135)	(15)
Recouvrement (charge) d'impôt					
Exigible.....	7	(22)	4	(38)	(16)
Différé.....	7	20	11	53	(12)
		(2)	15	15	(28)
Résultat net.....		110 \$	(10) \$	55 \$	79 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	149 \$	12 \$	206 \$	62 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	19	15	39	31
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(25)	(24)	(71)	(22)
Actions échangeables de BEPC.....	10	(22)	—	(63)	—
Actions privilégiées	10	6	6	13	13
Billets subordonnés perpétuels	10	3	—	3	—
Parts de société en commandite privilégiées	11	15	14	29	26
Capitaux propres des commanditaires	12	(35)	(33)	(101)	(31)
		110 \$	(10) \$	55 \$	79 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite		(0,13) \$	(0,11) \$	(0,37) \$	(0,10) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020	2021	2020
Résultat net.....		110 \$	(10) \$	55 \$	79 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	8	15	—	(257)	—
Perte actuarielle sur les régimes à prestations définies		13	(4)	27	(2)
Recouvrement (charge) d'impôt différé sur l'élément ci-dessus		(5)	—	40	—
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres.....		3	2	5	(8)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....		1	(1)	(1)	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		27	(3)	(186)	(10)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net					
Écart de conversion		333	238	(338)	(1 566)
Profits (pertes) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	(89)	(20)	3	(40)
Profit sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	5	(12)	(3)	16	43
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	49	(15)	(3)	(34)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		10	9	(2)	15
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	2	6	(1)	(8)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		293	215	(325)	(1 590)
Autres éléments du résultat global.....		320	212	(511)	(1 600)
Résultat global.....		430 \$	202 \$	(456) \$	(1 521) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation...	10	276 \$	207 \$	(139) \$	(743) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	20	15	38	24
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	31	(25)	(126)	(342)
Actions échangeables de BEPC.....	10	27	—	(112)	—
Actions privilégiées	10	15	26	30	(13)
Billets subordonnés perpétuels	10	3	—	3	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	15	14	29	26
Capitaux propres des commanditaires	12	43	(35)	(179)	(473)
		430 \$	202 \$	(456) \$	(1 521) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2021.....	(1 197) \$	(834) \$	5 546 \$	(4) \$	(31) \$	5 \$	3 485 \$	1 028 \$	617 \$	— \$	2 184 \$	11 604 \$	50 \$	2 466 \$	21 434 \$
Résultat net.....	(35)	—	—	—	—	—	(35)	15	6	3	(22)	149	19	(25)	110
Autres éléments du résultat global.....	—	85	2	3	(15)	3	78	—	9	—	49	127	1	56	320
Émission de billets subordonnés perpétuels (note 10).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	340	—	—	—	—	340
Apports en capital..	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	231	—	—	232
Cessions (note 3)...	12	—	(12)	—	—	—	—	—	—	—	—	(214)	—	—	(214)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(83)	—	—	—	—	—	(83)	(15)	(6)	(3)	(52)	(262)	(21)	(58)	(500)
Régime de réinvestissement des distributions..	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers.....	—	3	(2)	—	1	(3)	(1)	—	(2)	—	—	9	1	—	7
Variation au cours de la période.....	(103)	88	(12)	3	(14)	—	(38)	—	7	340	(25)	40	—	(27)	297
Solde au 30 juin 2021.....	(1 300) \$	(746) \$	5 534 \$	(1) \$	(45) \$	5 \$	3 447 \$	1 028 \$	624 \$	340 \$	2 159 \$	11 644 \$	50 \$	2 439 \$	21 731 \$
Solde au 31 mars 2020.....	(1 195) \$	(1 123) \$	6 420 \$	(8) \$	(51) \$	(4) \$	4 039 \$	1 028 \$	551 \$	— \$	— \$	9 996 \$	60 \$	2 925 \$	18 599 \$
Résultat net.....	(33)	—	—	—	—	—	(33)	14	6	—	—	12	15	(24)	(10)
Autres éléments du résultat global.....	—	(1)	2	—	(7)	4	(2)	—	20	—	—	195	—	(1)	212
Apports en capital..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	—	—	9
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(68)	—	—	(68)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(97)	—	—	—	—	—	(97)	(14)	(6)	—	—	(150)	(17)	(70)	(354)
Régime de réinvestissement des distributions..	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers.....	(11)	(6)	(12)	(1)	14	—	(16)	—	—	—	—	1	—	(10)	(25)
Variation au cours de la période.....	(139)	(7)	(10)	(1)	7	4	(146)	—	20	—	—	(1)	(2)	(105)	(234)
Solde au 30 juin 2020.....	(1 334) \$	(1 130) \$	6 410 \$	(9) \$	(44) \$	— \$	3 893 \$	1 028 \$	571 \$	— \$	— \$	9 995 \$	58 \$	2 820 \$	18 365 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020 ..	(988) \$	(720) \$	5 595 \$	(6) \$	(39) \$	3 \$	3 845 \$	1 028 \$	609 \$	— \$	2 408 \$	11 100 \$	56 \$	2 721 \$	21 767 \$
Résultat net	(101)	—	—	—	—	—	(101)	29	13	3	(63)	206	39	(71)	55
Autres éléments du résultat global	—	(25)	(55)	5	(7)	4	(78)	—	17	—	(49)	(345)	(1)	(55)	(511)
Émission de billets subordonnés perpétuels (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	340	—	—	—	—	340
Apports en capital	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1 045	—	—	1 046
Cessions (note 3)	12	—	(12)	—	—	—	—	—	—	—	—	(214)	—	—	(214)
Distributions ou dividendes déclarés	(167)	—	—	—	—	—	(167)	(29)	(13)	(3)	(104)	(380)	(42)	(117)	(855)
Régime de réinvestissement des distributions	4	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Divers	(61)	(1)	6	—	1	(2)	(57)	—	(2)	—	(33)	232	(2)	(39)	99
Variation au cours de la période	(312)	(26)	(61)	5	(6)	2	(398)	—	15	340	(249)	544	(6)	(282)	(36)
Solde au 30 juin 2021	(1 300) \$	(746) \$	5 534 \$	(1) \$	(45) \$	5 \$	3 447 \$	1 028 \$	624 \$	340 \$	2 159 \$	11 644 \$	50 \$	2 439 \$	21 731 \$
Solde au 31 décembre 2019 ..	(1 114) \$	(700) \$	6 422 \$	(9) \$	(32) \$	12 \$	4 579 \$	833 \$	597 \$	— \$	— \$	11 086 \$	68 \$	3 317 \$	20 480 \$
Résultat net	(31)	—	—	—	—	—	(31)	26	13	—	—	62	31	(22)	79
Autres éléments du résultat global	—	(431)	2	1	(13)	(1)	(442)	—	(26)	—	—	(805)	(7)	(320)	(1 600)
Parts de société en commandite priviliégées émises ..	—	—	—	—	—	—	—	195	—	—	—	—	—	—	195
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23	—	—	23
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(74)	—	—	(74)
Cessions	7	—	(7)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distributions ou dividendes déclarés ..	(196)	—	—	—	—	—	(196)	(26)	(13)	—	—	(284)	(34)	(142)	(695)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Divers	(3)	1	(7)	(1)	1	(11)	(20)	—	—	—	—	(13)	—	(13)	(46)
Variation au cours de la période	(220)	(430)	(12)	—	(12)	(12)	(686)	195	(26)	—	—	(1 091)	(10)	(497)	(2 115)
Solde au 30 juin 2020	(1 334) \$	(1 130) \$	6 410 \$	(9) \$	(44) \$	— \$	3 893 \$	1 028 \$	571 \$	— \$	— \$	9 995 \$	58 \$	2 820 \$	18 365 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020	2021	2020
Activités d'exploitation					
Résultat net		110 \$	(10) \$	55 \$	79 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement.....	8	379	324	747	661
Perte latente de change et sur les instruments financiers.....	5	58	45	31	25
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	(2)	1	(7)	(1)
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	7	(20)	(11)	(53)	12
Autres éléments sans effet de trésorerie.....		(134)	26	(120)	41
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	20	1	47	15
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....		45	(1)	63	5
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		(456)	(1)	(412)	(4)
		—	374	351	833
Activités de financement					
Produit tiré des billets à moyen terme.....	9	—	250	—	250
Papier commercial et facilités de crédit de la société mère, montant net.....	9	—	(197)	(3)	(159)
Produits tirés des emprunts sans recours.....	9	835	418	1 872	1 033
Remboursement des emprunts sans recours.....	9	(593)	(407)	(947)	(1 024)
Remboursement d'obligations locatives.....		(6)	(7)	(15)	(16)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	195	10	1 009	26
Remboursements de capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....		(214)	(69)	(214)	(76)
Émission de billets subordonnés perpétuels.....	10	340	—	340	195
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	(262)	(150)	(380)	(284)
Aux porteurs d'actions privilégiées.....	10	(6)	(6)	(13)	(13)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	(15)	(12)	(29)	(23)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation.....	10, 12	(213)	(183)	(429)	(365)
Emprunts auprès de parties liées.....	19	345	—	755	—
Remboursements à des parties liées.....	19	(370)	—	(535)	—
		36	(353)	1 411	(456)
Activités d'investissement					
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....		(9)	(3)	(53)	(15)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....		2	1	(1 426)	(105)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	8	(244)	(79)	(533)	(144)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....	3	448	11	448	105
Achats d'actifs financiers.....	5	(44)	(201)	(44)	(237)
Produits tirés des actifs financiers.....	5	1	126	47	161
Liquidités soumises à restrictions et autres.....		(28)	64	(78)	14
		126	(81)	(1 639)	(221)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....		5	4	(6)	(11)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation.....		167	(56)	117	145
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		5	(4)	(18)	(8)
Solde au début de la période.....		358	549	431	352
Solde à la fin de la période.....		530 \$	489 \$	530 \$	489 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés.....		220 \$	220 \$	425 \$	421 \$
Intérêts reçus.....		11 \$	3 \$	23 \$	9 \$
Impôts sur le résultat payés.....		23 \$	4 \$	34 \$	25 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous le symbole « BEPH ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	61
2. Acquisitions	62
3. Cession d'actifs	63
4. Actifs détenus en vue de la vente	64
5. Gestion des risques et instruments financiers	65
6. Informations sectorielles	69
7. Impôts sur le résultat	75
8. Immobilisations corporelles	76
9. Emprunts	77
10. Participations ne donnant pas le contrôle	79
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	83
12. Capitaux propres des commanditaires	84
13. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	85
14. Trésorerie et équivalents de trésorerie	85
15. Liquidités soumises à restrictions	85
16. Créances clients et autres actifs courants	86
17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	86
18. Engagements, éventualités et garanties	86
19. Transactions entre parties liées	88
20. Filiales faisant appel public à l'épargne	90
21. Événements postérieurs à la date de clôture	91

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 5 août 2021 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

e) Modifications futures de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 – *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de modifications futures aux IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien aux États-Unis

Le 24 mars 2021, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de trois centrales éoliennes d'une puissance d'environ 845 MW et de projets de développement d'une puissance d'environ 400 MW (collectivement, le « portefeuille éolien en Oregon ») situés en Oregon, aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à environ 744 millions \$. Les coûts de transaction, totalisant 6 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille éolien en Oregon, se seraient élevés à 104 millions \$ pour le semestre clos le 30 juin 2021.

Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis

Le 31 mars 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % d'une entreprise de production décentralisée (le « portefeuille de production décentralisée aux États-Unis ») regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW situés sur environ 600 endroits et des actifs en développement de 700 MW, tous aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement, s'élève à environ 684 millions \$. Les coûts de transaction, totalisant 2 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille de production décentralisée aux États-Unis se seraient élevés à 39 millions \$ pour le semestre clos le 30 juin 2021.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 30 juin 2021, à l'égard des acquisitions est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien en Oregon	Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 \$	1 \$	2 \$
Liquidités soumises à restriction.....	49	5	54
Créances clients et autres actifs courants	29	20	49
Immobilisations corporelles.....	1 595	756	2 351
Passifs courants.....	(11)	(6)	(17)
Tranche courante des emprunts sans recours	(74)	(7)	(81)
Instruments financiers.....	(16)	—	(16)
Emprunts sans recours	(761)	(133)	(894)
Provisions	(35)	(37)	(72)
Autres passifs non courants	(33)	(17)	(50)
Juste valeur des actifs nets acquis.....	744	582	1 326
Goodwill.....	—	102	102
Prix d'acquisition.....	744 \$	684 \$	1 428 \$

3. CESSION D'ACTIFS

En juin 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 298 millions € (363 millions \$), et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille était d'environ 40 %. La vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 165 millions \$ (montant net de 66 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 33 millions \$ auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

En juin 2021, Énergie Brookfield a conclu la vente d'un portefeuille éolien de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 77 millions £ (108 millions \$), et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille était d'environ 100 %. La vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 37 millions \$ (montant net de 37 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

L'information financière résumée relative aux cessions est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	Total
Produit, déduction faite des coûts de transaction	465 \$
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente	
Actif.....	673
Passif.....	(410)
	263
Écart de conversion associé à la cession, déduction faite des couvertures d'investissement	(35)
Profit sur cession, déduction faite des coûts de transaction	167 \$

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2021, les actifs détenus en vue de la vente compris dans les secteurs opérationnels d'Énergie Brookfield comprenaient des portefeuilles de centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis et en Asie.

En avril 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu un contrat exécutoire visant la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW (le « portefeuille éolien aux États-Unis »), pour un produit d'environ 365 millions \$ (montant net de 161 millions \$ pour Énergie Brookfield), compte tenu des soldes de trésorerie et du fonds de roulement. Énergie Brookfield a réévalué le portefeuille éolien aux États-Unis conformément à la méthode comptable pour laquelle elle a opté, soit la méthode de réévaluation. Énergie Brookfield détient une participation financière d'environ 20 % à 100 % dans chacune des entités des projets au sein du portefeuille éolien aux États-Unis et 100 % des droits de vote. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	22 \$	4 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	9	1
Créances clients et autres actifs courants	14	1
Immobilisations corporelles	808	51
Autres actifs non courants	1	—
Actifs détenus en vue de la vente.....	854 \$	57 \$
Passif		
Passifs courants.....	9 \$	— \$
Dette à long terme	364	4
Autres passifs non courants.....	34	10
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	407 \$	14 \$

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021			31 décembre 2020	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	530 \$	— \$	— \$	530 \$	431 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	392	—	—	392	283
Actifs liés à des instruments financiers ²					
Contrats d'énergie dérivés	—	69	18	87	135
Swaps de taux d'intérêt.....	—	23	—	23	—
Swaps de change.....	—	41	—	41	4
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres ²	—	89	98	187	175
Immobilisations corporelles	—	—	44 646	44 646	44 590
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	(166)	(19)	(185)	(33)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(311)	—	(311)	(422)
Swaps de change.....	—	(77)	—	(77)	(94)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(347)	(347)	(402)
Contrepartie éventuelle.....	—	—	—	—	(1)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(2 394)	—	—	(2 394)	(2 448)
Emprunt sans recours ¹	(2 392)	(16 198)	—	(18 590)	(17 991)
Total.....	(3 864) \$	(16 530) \$	44 396 \$	24 002 \$	24 227 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Ne tiennent pas compte de placements dans des titres de créance de 168 millions \$ (155 millions \$ en 2020) évalués au coût amorti.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2021.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021			31 décembre 2020	
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net	
Contrats d'énergie dérivés	87 \$	185 \$	(98) \$	102 \$	
Swaps de taux d'intérêt	23	311	(288)	(422)	
Swaps de change	41	77	(36)	(90)	
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres.....	355	—	355	330	
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	347	(347)	(402)	
Total.....	506	920	(414)	(482)	
Moins : tranche courante	96	370	(274)	(221)	
Tranche non courante	410 \$	550 \$	(140) \$	(261) \$	

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements à l'étranger et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour les participations leur donnant de tels droits sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs liés aux capitaux propres donnant droit aux avantages fiscaux sont comptabilisés au poste (Profit) perte de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Change et instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(63) \$	(26) \$	(104) \$	(9) \$
Swaps de taux d'intérêt	(3)	(34)	50	(59)
Swaps de change	1	12	60	84
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	2	(12)	16	(11)
Profit (perte) de change	16	14	(21)	(31)
	(47) \$	(46) \$	1 \$	(26) \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(79) \$	(9) \$	(39) \$	28 \$
Swaps de taux d'intérêt	(2)	(11)	45	(68)
Swaps de change	(8)	—	(3)	—
	(89)	(20)	3	(40)
Swaps de change – investissement net	(12)	(3)	16	43
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	3	2	5	(8)
	(98) \$	(21) \$	24 \$	(5) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	4 \$	(17) \$	(51) \$	(41) \$
Swaps de taux d'intérêt	9	2	12	7
	13 \$	(15) \$	(39) \$	(34) \$
Swaps de change – investissement net	(44)	—	(44)	—
Conversion des devises.....	80	—	80	—
	49 \$	(15) \$	(3) \$	(34) \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition sectorielle correspond le mieux à la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées, et ne sont pas destinées à être présentées, conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis ci-dessous. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels. Énergie Brookfield inclut les profits réalisés et les pertes subies à la cession d'actifs qu'elle n'avait pas l'intention de conserver à long terme dans le BAIIA ajusté afin de fournir d'autres informations utiles sur le rendement des participations sur une base réalisée cumulative, y compris les ajustements latents de la juste valeur qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres et qui n'ont pas été reflétés autrement dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	190 \$	45 \$	51 \$	86 \$	29 \$	7 \$	9 \$	102 \$	78 \$	— \$	597 \$	(38) \$	460 \$	1 019 \$
Autres produits	12	1	9	7	48	1	—	4	5	18	105	(3)	76	178
Coûts d'exploitation directs	(74)	(13)	(18)	(14)	(10)	(2)	(3)	(25)	(25)	(8)	(192)	15	(130)	(307)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	11	37
BAIIA ajusté	128	33	42	79	67	6	6	81	58	10	510	—	417	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)	—	—	(72)
Charge d'intérêts	(36)	—	(7)	(23)	(5)	(2)	(2)	(27)	(14)	(22)	(138)	7	(115)	(246)
Impôt exigible	(2)	(2)	(2)	(2)	1	—	—	(1)	—	—	(8)	1	(15)	(22)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)	—	—	(15)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(7)	(15)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(280)	(280)
Fonds provenant des activités	90	31	33	54	63	4	4	53	44	(108)	268	—	—	—
Charge d'amortissement	(66)	(17)	(7)	(62)	(19)	(4)	(2)	(45)	(24)	—	(246)	13	(146)	(379)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(37)	5	(4)	(13)	(5)	—	—	2	—	(15)	(67)	—	20	(47)
Charge d'impôt différé	18	1	(2)	1	1	—	—	3	(3)	5	24	2	(6)	20
Divers	(21)	(16)	—	(12)	(9)	—	(1)	—	(7)	24	(42)	5	1	(36)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	131	131
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(16) \$	4 \$	20 \$	(32) \$	31 \$	— \$	1 \$	13 \$	10 \$	(94) \$	(63) \$	— \$	— \$	(63) \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 149 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Bésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Bésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	217 \$	39 \$	45 \$	56 \$	15 \$	7 \$	7 \$	44 \$	36 \$	— \$	466 \$	(17) \$	493 \$	942 \$
Autres produits	11	6	6	2	3	1	2	11	9	28	79	2	(57)	24
Coûts d'exploitation directs	(63)	(10)	(26)	(13)	(5)	(2)	(3)	(10)	(11)	(6)	(149)	7	(168)	(310)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	9	17
BAIIA ajusté	165	35	25	45	13	6	6	45	34	22	396	—	277	(46)
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(40)	(40)	—	(6)	(261)
Charge d'intérêts	(29)	(4)	(7)	(15)	(2)	—	(2)	(17)	(6)	(23)	(105)	7	(163)	(4)
Impôt exigible	1	(2)	1	1	—	(1)	—	1	(1)	1	1	—	3	4
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	1	(6)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(112)	(112)
Fonds provenant des activités	137	29	19	31	11	5	4	29	27	(60)	232	—	—	(324)
Charge d'amortissement	(59)	(16)	(5)	(36)	(11)	(3)	(2)	(19)	(9)	—	(160)	7	(171)	(324)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(32)	—	(6)	6	(1)	(1)	—	(13)	(2)	13	(36)	2	(12)	(46)
Charge d'impôt différé	(2)	—	(2)	1	(1)	—	1	2	—	(2)	(3)	(3)	17	11
Divers	(37)	(4)	5	(9)	(7)	(1)	(1)	(9)	(6)	(6)	(75)	(1)	73	(3)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(7)	(12)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	100
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	7 \$	9 \$	11 \$	(7) \$	(9) \$	— \$	2 \$	(10) \$	10 \$	(55) \$	(42) \$	— \$	— \$	(42) \$

¹⁾ La quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 12 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	395 \$	97 \$	106 \$	208 \$	72 \$	14 \$	16 \$	179 \$	148 \$	— \$	1 235 \$	(77) \$	881 \$	2 039 \$
Autres produits	17	9	9	8	90	1	—	10	8	27	179	(5)	31	205
Coûts d'exploitation directs	(143)	(25)	(38)	(56)	(28)	(5)	(4)	(49)	(52)	(15)	(415)	36	(319)	(698)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46	21	67
BAIIA ajusté	269	81	77	160	134	10	12	140	104	12	999	—	614	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(153)	(153)	—	—	(153)
Charge d'intérêts	(72)	(7)	(13)	(42)	(11)	(4)	(4)	(56)	(27)	(41)	(277)	13	(215)	(479)
Impôt exigible	(3)	(4)	(4)	(2)	—	—	—	(1)	—	—	(14)	1	(25)	(38)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(11)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(363)	(363)
Fonds provenant des activités	194	70	60	116	123	6	8	83	77	(227)	510	—	—	—
Charge d'amortissement	(131)	(31)	(13)	(121)	(41)	(7)	(5)	(89)	(44)	(1)	(483)	26	(290)	(747)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(58)	4	(1)	(34)	(1)	(1)	—	12	—	12	(67)	—	68	1
Charge d'impôt différé	30	—	(4)	7	1	—	(1)	—	(1)	27	59	2	(8)	53
Divers	(47)	(16)	—	(24)	(41)	—	—	(15)	(15)	(57)	(215)	7	73	(135)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	(35)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	157	157
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(12) \$	27 \$	42 \$	(56) \$	41 \$	(2) \$	2 \$	(9) \$	17 \$	(246) \$	(196) \$	— \$	— \$	(196) \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 7 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 206 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Bésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Bésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	482 \$	100 \$	105 \$	116 \$	37 \$	11 \$	13 \$	78 \$	69 \$	— \$	1 011 \$	(38) \$	1 018 \$	1 991 \$
Autres produits	12	9	8	4	3	1	2	12	10	30	91	(1)	(51)	39
Coûts d'exploitation directs	(132)	(27)	(52)	(27)	(14)	(3)	(4)	(21)	(24)	(11)	(315)	16	(337)	(636)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence												23	17	40
BAIIA ajusté	362	82	61	93	26	9	11	69	55	19	787	—	647	(86)
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(73)	(73)	—	(13)	(—)
Charge d'intérêts	(68)	(8)	(14)	(33)	(5)	(2)	(4)	(33)	(10)	(41)	(218)	10	(292)	(500)
Impôt exigible	(2)	(4)	(3)	1	—	(1)	—	1	(1)	1	(8)	1	(9)	(16)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(26)	—	—	(26)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(7)	(18)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(326)	(326)
Fonds provenant des activités	292	70	44	61	21	6	7	37	44	(133)	449	—	—	(661)
Charge d'amortissement	(117)	(36)	(11)	(78)	(23)	(7)	(5)	(34)	(18)	(1)	(330)	13	(344)	(661)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(14)	7	(1)	4	(11)	(1)	(3)	(15)	(1)	—	(35)	4	5	(26)
Charge d'impôt différé	(22)	1	(3)	(1)	—	—	1	—	—	15	(9)	(3)	—	(12)
Divers	(57)	(8)	5	(3)	(7)	(2)	1	(12)	(6)	(8)	(97)	—	82	(15)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(7)	(21)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	264	264
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	82 \$	34 \$	34 \$	(17) \$	(20) \$	(4) \$	1 \$	(24) \$	19 \$	(127) \$	(22) \$	— \$	— \$	(22) \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 62 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS		
	Hydroélectricité			Énergie éolienne							Transition énergétique				Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire								
Au 30 juin 2021 :																
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	35 \$	1 \$	32 \$	22 \$	45 \$	7 \$	18 \$	76 \$	47 \$	2 \$	285 \$	(33) \$	278 \$	530 \$		
Immobilisations corporelles	13 009	1 599	1 807	3 322	891	288	148	3 507	2 063	—	26 634	(988)	19 000	44 646		
Total de l'actif.....	13 821	1 836	2 067	4 031	1 027	311	270	3 868	2 322	54	29 607	(454)	21 968	51 121		
Total des emprunts	3 469	256	467	1 725	548	78	127	2 643	1 079	2 198	12 590	(368)	7 155	19 377		
Autres passifs	3 359	177	512	1 105	187	8	40	455	164	924	6 931	(86)	3 168	10 013		
Pour le semestre clos le 30 juin 2021 :																
Nouvelles immobilisations corporelles.....	57	28	30	44	21	5	—	47	9	2	243	(3)	312	552		
Au 31 décembre 2020 :																
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	38 \$	6 \$	6 \$	36 \$	60 \$	1 \$	3 \$	86 \$	48 \$	7 \$	291 \$	(20) \$	160 \$	431 \$		
Immobilisations corporelles	12 983	1 544	1 965	3 606	1 095	274	175	3 548	1 880	—	27 070	(940)	18 460	44 590		
Total de l'actif.....	13 628	1 751	2 201	3 801	1 267	292	272	3 985	2 101	100	29 398	(387)	20 711	49 722		
Total des emprunts	3 439	245	439	1 680	669	66	125	2 534	864	2 143	12 204	(332)	6 210	18 082		
Autres passifs	3 232	153	556	773	220	8	22	568	211	784	6 527	(55)	3 401	9 873		
Pour le semestre clos le 30 juin 2020 :																
Nouvelles immobilisations corporelles ¹	226	15	1	8	5	1	—	24	8	1	289	(9)	178	458		

¹⁾ La société a exercé l'option de racheter le contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW et a comptabilisé un ajustement de 247 millions \$ (participation nette de la société totalisant 185 millions \$) à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant.

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par type de technologie et par région géographique pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité				
Amérique du Nord.....	237 \$	283 \$	508 \$	621 \$
Brésil.....	46	43	102	115
Colombie.....	213	189	440	436
	496	515	1 050	1 172
Énergie éolienne				
Amérique du Nord.....	184	125	362	250
Europe.....	41	46	109	112
Brésil.....	18	18	35	31
Asie.....	31	27	60	49
	274	216	566	442
Énergie solaire.....	159	143	282	255
Transition énergétique.....	90	68	141	122
Total.....	1 019 \$	942 \$	2 039 \$	1 991 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
États-Unis.....	23 986 \$	22 955 \$
Colombie.....	7 529	8 150
Canada.....	4 912	4 880
Brésil.....	3 563	3 308
Europe.....	4 790	5 417
Asie.....	845	851
	45 625 \$	45 561 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à (38) % (26 % en 2020). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2020	28 418 \$	9 010 \$	7 012 \$	150 \$	44 590 \$
Ajouts	190	142	206	14	552
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	—	1 595	756	—	2 351
Cession d'actifs.....	—	(551)	—	—	(551)
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente ..	—	(759)	—	—	(759)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur.....	—	(257)	—	—	(257)
Écart de conversion.....	(485)	21	(73)	4	(533)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net					
Charge d'amortissement.....	(274)	(297)	(171)	(5)	(747)
Au 30 juin 2021 ³	27 849 \$	8 904 \$	7 730 \$	163 \$	44 646 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs en construction de 284 millions \$ (212 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 253 millions \$ (213 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 410 millions \$ (172 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 6 millions \$ (1 million \$ en 2020) du secteur divers.

³⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 73 millions \$ (74 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 174 millions \$ (185 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 188 millions \$ (152 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 2 millions \$ (3 millions \$ en 2020) du secteur divers.

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée			Juste valeur estimée	Moyenne pondérée			Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable		Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	
Facilités de crédit.....	s. o.	5	— \$	— \$	s. o.	4	— \$	— \$
Papier commercial.....	s. o.	s. o.	—	—	0,4	<1	3	3
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	15	121	156	5,8	16	118	160
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	4	323	348	3,8	4	314	348
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	6	403	438	3,6	6	392	441
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	8	383	436	4,3	8	373	442
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	9	383	413	3,4	9	373	420
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	28	242	274	4,3	29	236	287
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	29	343	329	3,3	30	334	347
	3,9	13	2 198	2 394	3,9	14	2 140	2 445
Total des emprunts de la société mère			2 198	2 394 \$			2 143	2 448 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			3				3	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(10)				(11)	
Déduire : tranche courante.....			—				(3)	
			2 191 \$				2 132 \$	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit

Au 30 juin 2021, aucun papier commercial d'Énergie Brookfield n'était en circulation (3 millions \$ en 2020). Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1 975 millions \$ complètent notre programme de papier commercial.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a prolongé de deux ans, jusqu'en juin 2026, les facilités de crédit de la société mère liées au développement durable et a relevé leur plafond de 225 millions \$.

Pour répondre à ses fins générales, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Facilités de crédit autorisées de la société mère ¹	2 375 \$	2 150 \$
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	400	400
Lettres de crédit émises	(273)	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 502 \$	2 250 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 20, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours contractés en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours contractés au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexées au taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours contractés en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Il est actuellement prévu que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») remplacera le TIOL en dollars américains, que le taux Sterling Overnight Index Average (« SONIA ») remplacera le TIOL en livres sterling et que le taux en euros à court terme (« €STR ») remplacera le TIOL en euros. Il est prévu que le remplacement du TIOL en livres sterling et du TIOL en euros entre en vigueur d'ici le 31 décembre 2021. Le remplacement du TIOL en dollars américains devrait entrer en vigueur d'ici le 30 juin 2023. Au 30 juin 2021, ces réformes n'avaient eu aucune incidence sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Emprunts sans recours ¹								
Hydroélectricité.....	4,9	8	7 237 \$	7 801 \$	4,8	9	6 989 \$	7 853 \$
Énergie éolienne.....	4,2	9	4 428	4 812	4,3	10	4 324	4 785
Énergie solaire.....	3,6	11	3 907	4 328	3,6	12	3 684	4 247
Transition énergétique....	3,1	9	1 566	1 649	3,8	11	1 009	1 106
Total.....	4,3	9	17 138 \$	18 590 \$	4,3	10	16 006 \$	17 991 \$
Ajouter : primes non amorties ²			145				63	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(97)				(122)	
Déduire : tranche courante.....			(1 212)				(1 026)	
			15 974 \$				14 921 \$	

¹ Comprennent un montant de 43 millions \$ (15 millions \$ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

² Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 180 milliards COP (50 millions \$). L'emprunt, divisé en deux tranches, porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge moyenne de 1,09 %, et vient à échéance en mars 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 40 millions £ (55 millions \$) visant un projet de développement éolien en Europe qui est à l'heure actuelle classé comme détenu en vue de la vente. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 2,87 % et vient à échéance en 2037.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 400 millions \$ relatif à l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 1 %, et vient à échéance en 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement s'élevant à 100 millions \$ dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 2 %, et vient à échéance en 2024.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 1,5 milliard R\$ (300 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 5,2 % et vient à échéance en 2045.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 350 millions R\$ (70 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,59 % et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 600 milliards COP (159 millions \$) en Colombie. L'emprunt est composé d'une obligation portant intérêt à un taux fixe de 6,49 %, et vient à échéance en 2026, d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 3,35 %, et vient à échéance en 2029 et d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 4,45 %, et vient à échéance en 2041.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 85 milliards COP (23 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 2,69 %, et vient à échéance en 2031.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 164 millions \$ visant un projet de réhabilitation de centrales éoliennes aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,125 %, et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 263 millions \$ visant un projet de rééquipement de centrales éoliennes aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 1,75 % et vient à échéance en 2025.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 198 millions \$ CA (160 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,25 %, et vient à échéance en 2035.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	11 644 \$	11 100 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield ...	50	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 439	2 721
Actions échangeables de BEPC.....	2 159	2 408
Actions privilégiées	624	609
Billets subordonnés perpétuels	340	—
	17 256 \$	16 894 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infrastructure Fund	Brookfield Infrastructure Fund II	Brookfield Infrastructure Fund III	Brookfield Infrastructure Fund IV	Portefeuille hydroélectrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2020	1 002 \$	1 994 \$	3 623 \$	410 \$	627 \$	97 \$	2 651 \$	14 \$	682 \$	11 100 \$
Résultat net	2	62	(19)	23	8	11	83	—	36	206
Autres éléments du résultat global	(79)	29	(90)	—	16	—	(230)	(1)	10	(345)
Apports en capital	—	4	—	862	—	—	—	—	179	1 045
Cessions	—	(214)	—	—	—	—	—	—	—	(214)
Distributions	(4)	(5)	(118)	(101)	(19)	(4)	(121)	(1)	(7)	(380)
Divers	—	11	(7)	—	206	—	1	—	21	232
Au 30 juin 2021	921 \$	1 881 \$	3 389 \$	1 194 \$	838 \$	104 \$	2 384 \$	12 \$	921 \$	11 644 \$
Participations détenues par des tiers...	75 %-80 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	20 %-50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de BEPC détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 juin 2021, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2000 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 20 millions \$ et 40 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021 (respectivement 15 millions \$ et 31 millions \$ en 2020).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26,0 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 6 033 et 9 642 actions échangeables de BEPC contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$. Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2021, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2020), 172 209 771 actions échangeables de BEPC (172 180 417 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2020) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2020) étaient en circulation.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	2 \$	2 \$	3 \$
Distributions incitatives.....	20	15	40	31
	21	17	42	34
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	58	70	117	142
Actions échangeables de BEPC détenues par :				
Brookfield.....	14	—	26	—
Porteurs d’actions externes.....	38	—	78	—
Total des actions échangeables de BEPC.....	52	—	104	—
	131 \$	87 \$	263 \$	176 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d’Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d’Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable au	
				2021	2020	30 juin 2021	31 décembre 2020
Série 1 (136 \$ CA)...	6,85	3,1	Avril 2025	2 \$	2 \$	138 \$	134 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹ ..	3,11	2,7	Avril 2025	2	2	62	62
Série 3 (249 \$ CA)...	9,96	4,4	Juillet 2024	4	4	200	195
Série 5 (103 \$ CA)...	4,11	5,0	Avril 2018	2	2	83	81
Série 6 (175 \$ CA)...	7,00	5,0	Juillet 2018	3	3	141	137
	31,03			13 \$	13 \$	624 \$	609 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n’ont pas de date d’échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 n’avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté l’avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l’offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu’au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le rachat est permis jusqu’à 10 % du flottant total de chacune des séries d’actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l’avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, Énergie Brookfield n’avait racheté aucune action.

Billets subordonnés perpétuels

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 350 millions \$ à un taux fixe de 4,625 %. Les billets subordonnés perpétuels ne sont assortis d'aucune date d'échéance, sauf en cas de défaut de paiement, et concèdent à Énergie Brookfield le droit, à son gré, de reporter les intérêts (en totalité ou en partie) jusqu'à la liquidation d'actifs en cas de défaut de paiement. Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état de la situation financière consolidé d'Énergie Brookfield, conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Énergie Brookfield a versé des intérêts de 3 millions \$ engagés sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021. Les intérêts payés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 30 juin 2021, la valeur comptable des billets subordonnés perpétuels était de 340 millions \$ (néant en 2020), déduction faite des coûts de transaction.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable au	
				2021	2020	30 juin 2021	31 décembre 2020
Série 5 (72 \$ CA).....	2,89	5,59	Avril 2018	2 \$	1 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)....	7,00	5,50	Janvier 2026	4	4	128	128
Série 9 (200 \$ CA)....	8,00	5,75	Juillet 2021	5	4	147	147
Série 11 (250 \$ CA)..	10,00	5,00	Avril 2022	5	5	187	187
Série 13 (250 \$ CA)..	10,00	5,00	Avril 2023	5	5	196	196
Série 15 (175 \$ CA)..	7,00	5,75	Avril 2024	4	4	126	126
Série 17 (200 \$)..	8,00	5,25	Mars 2025	4	3	195	195
	<u>52,89</u>			<u>29 \$</u>	<u>26 \$</u>	<u>1 028 \$</u>	<u>1 028 \$</u>

Au 30 juin 2021, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 9 en circulation d'une valeur de 200 millions \$ CA ou 25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours du semestre clos le 30 juin 2021, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 juin 2021, un total de 274 941 199 parts de société en commandite étaient en circulation (274 837 890 parts de société en commandite au 31 décembre 2020), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2020). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, Énergie Brookfield a émis respectivement 51 857 et 93 667 parts de société en commandite (respectivement 45 687 et 104 454 parts de société en commandite en 2020) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 3 millions \$ en 2020).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 6 033 et 9 642 actions échangeables (néant en 2020) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (néant en 2020).

Au 30 juin 2021, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentait environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant que toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables en circulation ont été échangées). La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait au 30 juin 2021 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions des capitaux propres des commanditaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Brookfield.....	21 \$	29 \$	42 \$	60 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes....	62	68	125	136
	83 \$	97 \$	167 \$	196 \$

En février 2021, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,215 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,06 \$ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2021.

13. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	<u>30 juin 2021</u>
Solde d'ouverture	971 \$
Investissement	53
Cessions.....	(8)
Quote-part du résultat net	7
Quote-part des autres éléments du résultat global	(2)
Dividendes reçus	(47)
Écart de conversion et autres	5
Solde de clôture	<u>979 \$</u>

Au cours du premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'achat d'une participation de 23 % dans une entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, relativement à son offre publique d'achat annoncée précédemment avec l'actionnaire majoritaire actuel de l'entreprise, à un coût approximatif de 175 millions \$ (coût net de 44 millions \$ pour Énergie Brookfield, pour une participation de 6 %). La participation d'Énergie Brookfield dans la société, de concert avec ses partenaires institutionnels et l'actionnaire majoritaire actuel de l'entreprise, s'élève à 75 %.

14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
Trésorerie.....	522 \$	422 \$
Dépôts à court terme.....	8	9
	<u>530 \$</u>	<u>431 \$</u>

15. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
Activités.....	227 \$	129 \$
Obligations liées au crédit.....	102	119
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	63	35
Total	392	283
Moins : non tranche courante.....	(87)	(75)
Tranche courante.....	<u>305 \$</u>	<u>208 \$</u>

16. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Créances clients	612 \$	614 \$
Charges payées d'avance et créances diverses.....	169	64
Stocks	45	26
Impôts à recevoir	17	15
Autres créances à court terme et actifs offerts en garantie.....	282	163
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	49	46
	1 174 \$	928 \$

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	289 \$	270 \$
Dettes fournisseurs.....	166	127
Intérêts à payer sur des emprunts.....	111	106
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées et dividendes sur actions privilégiées ¹	56	46
Tranche à court terme des obligations locatives.....	29	33
Divers	48	43
	699 \$	625 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 54 millions R\$ (11 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne au Brésil d'une puissance de 270 MW. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Après la clôture de l'exercice, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 153 milliards COP (41 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire en Colombie d'une puissance de 38 MW. La clôture de la transaction devrait se faire au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 24 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels et le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc., s'est engagée à investir 378 millions CNY (59 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille d'énergie éolienne en Chine d'une puissance de 213 MW. À la clôture de la transaction qui devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, Énergie Brookfield devrait détenir une participation de 14 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'investir un montant additionnel de 150 millions € (un montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans une entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, pour une participation totale de près de 40 %. Actuellement, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détient une participation de 23 % dans cette entreprise (participation nette de 6 % pour Énergie Brookfield).

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui visent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes parrainés par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Le 22 décembre 2020, notre filiale, TerraForm Power, a reçu une décision défavorable à l'égard de la requête de jugement sommaire dans le cadre d'un litige portant sur un différend contractuel historique. Ce litige était antérieur à l'acquisition en 2017, par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'une participation initiale de 51 % dans TerraForm Power et est associé à une allégation selon laquelle TerraForm Power avait l'obligation de verser des paiements indexés sur les bénéfices futurs en lien avec l'acquisition à un tiers de certains actifs en développement par l'ancienne société mère de TerraForm Power. La décision du tribunal prononcée en faveur du demandeur lui accorde environ 231 millions \$, plus les intérêts courus depuis mai 2016 à un taux annuel non composé de 9 % prévu par la loi applicable dans l'État de New York. Au cours du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs. Le montant du règlement versé par TerraForm Power est de près de 50 millions \$, soit en deçà du montant prévu dans la décision du tribunal, incluant les intérêts courus. Une filiale détenue en partie par Énergie Brookfield détenant des actions de TerraForm Power était contractuellement en droit de recevoir des actions supplémentaires de TerraForm Power en contrepartie des frais liés au litige. Cette émission a eu lieu après la clôture du trimestre et a entraîné une dilution négligeable de la participation d'Énergie Brookfield dans TerraForm Power.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Fonds de transition mondiale de Brookfield. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	117 \$	46 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	982	670
	1 099 \$	716 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales interviennent dans des conventions qui prévoient l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de service. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2021, et le taux d'intérêt applicable aux montants empruntés correspond au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'avait été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2021, des fonds totalisant 545 millions \$ avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (325 millions \$ en 2020). La charge d'intérêt sur la facilité de crédit renouvelable de Brookfield Asset Management ou le dépôt pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 étaient de respectivement néant et 1 million \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2020).

Modifications apportées aux contrats

Au cours du premier trimestre de 2021, des modifications ont été apportées à deux conventions d'achat d'électricité à long terme visant la vente de l'énergie produite par des centrales hydroélectriques détenues par Great Lakes Power Limited (« GLPL ») et Fiducie Mississagi Power (« FMP ») et les conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield portant sur la vente de l'énergie produite par GLPL et FMP ont été réaffectées.

Par le passé, selon les conventions d'achat d'électricité, Brookfield devait acheter l'énergie produite par GLPL et FMP à un prix moyen de respectivement 100 \$ CA le MWh et 127 \$ CA le MWh, sous réserve d'un ajustement annuel correspondant à un taux fixe de 3 %. La date d'échéance initiale des conventions de GLPL et FMP conclues avec Brookfield était fixée au 1^{er} décembre 2029, mais Énergie Brookfield aura l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 \$ CA le MWh à GLPL jusqu'en 2044. Aucune modification n'a été apportée aux modalités des conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield par suite de la réaffectation à GLPL et FMP.

La convention, qui accorde à Énergie Brookfield l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 \$ CA le MWh à GLPL du 1^{er} décembre 2029 jusqu'en 2044, n'a pas été modifiée ni résiliée.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	22 \$	85 \$	83 \$	181 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie.....	(2) \$	— \$	(4) \$	— \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(5)	(1)	(5)	(1)
Services d'assurance ¹	—	(8)	—	(14)
	(7) \$	(9) \$	(9) \$	(15) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	— \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats.....	(4) \$	(4) \$	(9) \$	(8) \$
	(4) \$	(4) \$	(10) \$	(9) \$
Coûts de service de gestion	(72) \$	(46) \$	(153) \$	(86) \$

¹⁾ Des honoraires liés aux services d'assurance ont été versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. À compter de 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 s'établissaient à moins de 1 million \$.

20. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1, 3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 juin 2021							
Actifs courants.....	46 \$	427 \$	2 228 \$	586 \$	3 507 \$	(3 805) \$	2 989 \$
Actifs non courants	4 482	263	5	29 588	47 754	(33 960)	48 132
Passifs courants.....	42	7	39	6 975	3 268	(6 847)	3 484
Passifs non courants.....	—	—	2 191	114	23 603	(2)	25 906
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	11 644	—	11 644
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 439	—	—	2 439
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 159	—	2 159
Actions privilégiées.....	—	624	—	—	—	—	624
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	340	—	—	340
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	1 028	—	—	1 039	—	(1 039)	1 028
Au 31 décembre 2020							
Actifs courants	44 \$	416 \$	2 173 \$	568 \$	1 770 \$	(3 229) \$	1 742 \$
Actifs non courants	4 879	256	6	31 329	47 886	(36 376)	47 980
Passifs courants.....	39	7	39	6 535	2 276	(6 135)	2 761
Passifs non courants.....	—	—	2 132	214	22 851	(3)	25 194
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	11 100	—	11 100
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 721	—	—	2 721
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 408	—	2 408
Actions privilégiées.....	—	609	—	—	—	—	609
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	1 028	—	—	1 039	—	(1 039)	1 028

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BREL, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales	Autres filiales ^{1,2}	Ajustements de consolidation ³	Énergie Brookfield consolidé
Trimestre clos le 30 juin 2021							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 019 \$	— \$	1 019 \$
Résultat net	(20)	—	(4)	(262)	331	65	110
Trimestre clos le 30 juin 2020							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	942 \$	— \$	942 \$
Résultat net.....	(19)	—	1	28	346	(366)	(10)
Semestre clos le 30 juin 2021							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	2 039 \$	— \$	2 039 \$
Résultat net	(72)	—	(5)	(574)	467	239	55
Semestre clos le 30 juin 2020							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 991 \$	— \$	1 991 \$
Résultat net.....	(5)	—	1	(35)	655	(537)	79

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprendent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

³⁾ Comprendent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a annoncé la conclusion d'une entente entre Brookfield et Trane Technologies, société d'innovation climatique mondiale, dans le cadre de laquelle les deux sociétés collaboreront dans le but d'offrir à l'échelle de l'Amérique du Nord des services de décarbonation aux clients commerciaux et industriels ainsi qu'à ceux du secteur public, tout en tirant parti des activités de production décentralisée d'Énergie Brookfield.

Après la clôture du trimestre, Brookfield a conclu une entente stratégique de collaboration avec Amazon pour développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable assortis de conventions d'achat d'électricité et travailler ensemble dans le cadre d'autres occasions liées à l'énergie verte qui pourraient se présenter en mettant à profit les capacités d'exploitation étendues d'Énergie Brookfield afin de soutenir la construction de projets du portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale d'Énergie Brookfield d'une puissance de 31 000 MW.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
Télocopieur : 441 516-1988
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télocopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Sachin Shah
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti

Symboles boursiers

TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite privilégiées, série 5)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.I (parts de société en commandite privilégiées, série 9)
TSX : BEP.PR.K (parts de société en commandite privilégiées, série 11)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)
TSX : BRP.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRP.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRP.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRP.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRP.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2019. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP
TSX: BEP.UN